

DÉMARCHES WALLONNES EN TEMPS DE GUERRE Deux France très courtisées

CATHERINE LANNEAU *

L'OUVRAGE DE HERVÉ HASQUIN *LES SÉPARATISTES WALLONS ET LE GOUVERNEMENT DE VICHY*¹ A SUSCITÉ UN DÉBAT PASSIONNÉ AU SEIN DU MOUVEMENT WALLON ET DE LA COMMUNAUTÉ HISTORIENNE, TANT SUR LE FOND, À SAVOIR LES LIENS ENTRETENUS AVEC L'ÉTAT FRANÇAIS PAR QUELQUES MILITANTS RÉFUGIÉS EN FRANCE AUTOUR DE GEORGES THONE², QUE SUR L'EXCELLENTE COUVERTURE MÉDIATIQUE DONT LE LIVRE A BÉNÉFICIÉ³. IL RESTE NÉANMOINS BEAUCOUP À DIRE SUR LES CONTACTS NOUÉS PAR CERTAINS MILITANTS WALLONS AVEC LES AUTORITÉS FRANÇAISES – VICHYSTES OU GAULLISTES – EN TEMPS DE GUERRE. LORS D'UNE MISSION DE RECHERCHE DANS LES ARCHIVES DU QUAI D'ORSAY AU PRINTEMPS 2007, NOUS AVONS CONSULTÉ DIVERS DOSSIERS QUI, COUPLÉS À DES PAPIERS PRIVÉS, PERMETTENT DE MIEUX CERNER ENCORE LES DEMANDES WALLONNES MAIS SURTOUT LES RÉACTIONS QU'ELLES ONT SUSCITÉES DU CÔTÉ FRANÇAIS ET LES RÉPONSES QUI Y ONT ÉTÉ APPORTÉES.

En ces matières, l'historien dépend souvent de la bonne fortune, de la (re)découverte de papiers privés restés longtemps occultés ou inexploités et, surtout, de la réussite d'un véritable jeu de piste à travers les arcanes des archives officielles françaises. Ces dernières,

1 Bruxelles, Académie royale de Belgique (classe des Lettres), 2004.

2 Imprimeur et éditeur liégeois de renom, Georges Thone (1897-1972) fut également, et pendant de nombreuses années, le maître d'œuvre des Amitiés françaises de Liège et de l'asbl Le Grand Liège, initiée par son ami Georges Truffaut. Mais, sa vie durant, il fut plus que tout un militant wallon et francophile influent en coulisses à défaut de l'être sur le devant de la scène. Il n'exerça jamais de mandat politique, mais ses nombreuses relations, tant en Belgique qu'en France, furent toujours d'une aide précieuse à la cause wallonne. Personnage-clé, dans les années trente, de la Ligue d'action wallonne, il en édita le mensuel. Après la Libération, il fut, jusqu'aux grèves de l'hiver 1960-1961, membre du comité permanent du Congrès national wallon et, jusqu'à sa mort, de Wallonie libre. En 1968, il contribua discrètement à créer la section liégeoise du Rassemblement wallon [PAUL DELFORGE, "Georges Thone", in *Encyclopédie du Mouvement wallon* (désormais *EMW*), t. 3, Charleroi, Institut Jules Destrée, 2001, p. 1.528-1.530].

3 Nous nous en sommes fait l'écho ici ["Bruits autour d'un faux silence. À propos du livre de Hervé Hasquin, *Les séparatistes wallons et le gouvernement de Vichy (1940-1943)*. Une histoire d'Omerta", in *Cahiers d'histoire du temps présent*, n° 16, 2005, p. 237-247], mais, depuis lors, des contre-feux ont été allumés, notamment par Micheline Libon ["Georges Thone-Georges Truffaut (1940-1942). Et la Wallonie dans tout ça ? Un autre regard", in LUC COURTOIS, JEAN-PIERRE DELVILLE, FRANÇOISE ROSART ET GUY ZÉLIS (dir.), *Images et paysages mentaux des 19^e et 20^e siècles, de la Wallonie à l'Outre-mer. Hommage au Professeur Jean Pirotte à l'occasion de son éméritat*, Louvain-la-Neuve, UCL/Académia Bruylant, 2007, p. 49-82], en attendant le livre annoncé de Paul Delforge et feu Michel Hannotte. Cet ouvrage s'appuiera, entre autres, sur d'autres archives Thone du temps de guerre, que nous avons également consultées et qui sont déposées à l'IHOES. Celles-ci renferment des dossiers complémentaires à ceux conservés dans la fameuse 'valise' de Hervé Hasquin. On y trouve de nombreux documents concernant les rapports rédigés par Thone et ses acolytes pour Vichy, des coupures de presse, notamment de journaux belges censurés, mais surtout une partie de l'abondante correspondance échangée par Thone avec d'autres militants wallons, qu'ils se trouvent alors en France, en Belgique, à Londres ou à Lisbonne. Seuls les courriers des correspondants dont les noms commencent par les lettres A à D, M, P et T y sont conservés. Le FHMW détient, lui, les courriers des correspondants V à Z et ceux des correspondants occasionnels, tandis que les lettres Q, R et S ont atterri dans la 'valise Hasquin'. L'ensemble de ce fonds fragmenté mériterait une exploitation poussée, qui dépasse le cadre de cet article.

à la fois témoins et tributaires de l'incertitude voire du chaos des années 1940-1944, recèlent nombre d'indications et d'indices précieux sur certains démarchages wallons, mais la trame d'une même affaire ne peut souvent être reconstituée qu'au prix d'une patiente recherche dans des fonds complémentaires. Nous évoquerons successivement un groupuscule clairement collaborateur, le Parti / Mouvement nationaliste wallon, avant d'évoquer les cas de Georges Thone et de l'abbé Mahieu, adeptes plus ou moins affirmés du double jeu, et, enfin, celui de François Simon, gaulliste de la première heure.

Il s'agit là, bien évidemment, de parcours individuels et relativement marginaux. Mais à travers eux, nous touchons au phénomène de l'activisme au sens large du terme, à savoir la tentation de profiter d'un contexte – guerre et occupation étrangère – remettant en cause le futur de l'État belge pour tenter d'en modifier ou d'en faire modifier la structure, en excipant de l'histoire ou de critères ethnico-linguistiques. Au cours de la Première Guerre déjà, si les passivistes comptent sur la participation des Flamands à la défense du pays pour faire triompher ultérieurement leurs griefs et revendications, les activistes épaulent la *Flamenpolitik* de l'occupant afin d'obtenir l'éclatement du cadre belge au profit d'une Flandre autonome ou indépendante, voire de la reconstitution d'une Grande-Néerlande se rattachant aux Pays-Bas restés neutres. Toute guerre débouche en effet, quelle qu'en soit l'issue, sur la négociation d'un traité de paix au cours de laquelle on pourrait redessiner les cartes de géographie politique. C'est au même pari que se livrent alors, avec des fortunes diverses, les indépendantistes polonais et tchèques, misant les uns sur l'Autriche, les autres sur la Russie. Un mouvement comme *Jong-Vlaanderen*, soucieux de 'défranciser' ou 'déromaniser' totalement les Flamands, défendra ainsi, en septembre 1915, l'idée d'un *Koninkrijk Vlaanderen* étroitement lié à l'Allemagne et qui finirait par s'étendre à la Flandre française. En 1917, le *Raad van Vlaanderen*, né de la séparation administrative voulue par l'occupant, prônera l'avènement d'un État flamand, lié à l'Allemagne par une union douanière, et souhaitera que cet État soit placé sous autorité militaire allemande et sous la protection d'un gouverneur ou d'un souverain germanique. Vu leur taux de fécondité, les Flamands y disposeraient d'un droit naturel à la colonisation de terres agricoles en Wallonie et dans le Nord de la France, régions en déclin démographique⁴.

Du côté wallon, l'activisme de 14-18 fut un phénomène presque anecdotique puisqu'il ne compta guère plus d'une centaine de protagonistes. L'opprobre s'abat, d'emblée, sur ceux qui valident la séparation administrative en acceptant d'œuvrer au sein des ministères wallons de Namur. Un nom s'impose, celui d'Oscar Colson, cofondateur de la revue *Wallonia* et de l'Assemblée wallonne, parce qu'il occupe un poste de directeur

4 Sur l'activisme flamand, voir surtout LODE WILS, *Flamenpolitik en aktivisme : Vlaanderen tegenover België in de Eerste Wereldoorlog*, Louvain, Davidsfonds, 1974 et DANIEL VANACKER, *Het activistisch avontuur*, 2^e éd., Gand, Academia Press, 2006.



• Drapeaux flottant au vent lors du 5^e pèlerinage annuel des Wallons au monument français L'Aigle blessé, le 19 juin 1932.
(Photo CEGES n° 35082, droits réservés)

général dans la nouvelle administration mais aussi parce qu'il est l'un des acteurs du Comité de défense de la Wallonie qui diffuse, en 1918, deux manifestes fédéralistes censés répondre aux proclamations du *Raad van Vlaanderen*. Condamné à vingt ans de travaux forcés après la guerre, Colson aura pris soin de se réfugier outre-Rhin en temps utile. L'option fédéraliste est, par ailleurs, défendue par *L'Écho de Sambre et Meuse* et *L'Avenir wallon*, deux journaux qui paraissent sous la censure allemande et, ce faisant, s'inscrivent dans une logique de collaboration. Bien qu'ils défendent les mêmes idées, certains Wallons réfugiés en France ne peuvent pourtant être taxés d'activisme puisqu'ils ne se compromettent pas avec l'ennemi. Ici, le personnage clé est le publiciste et journaliste Raymond Colleye, engagé dès l'adolescence dans le sillage d'Albert du Bois. En 1916, il lance à Paris *La Wallonie* – vite interdite – puis *L'Opinion wallonne*, censurée par les autorités françaises à la demande du gouvernement belge du Havre qui apprécie peu ses penchants fédéralistes voire annexionnistes et ses liens avec des frontistes ⁵.

⁵ Le journal survivra jusqu'en 1932. Colleye (1890-1963) s'impliquera par la suite dans l'édition d'un autre titre, *La Réforme*, et dans l'organisation du pèlerinage annuel à l'Aigle blessé de Waterloo (PHILIPPE MURET, "Raymond Colleye", in *EMW*, t. 1, p. 294-295).

Enfin, certains destins sont ambigus, comme celui de l’avocat Arille Carlier. En 1917, ce militant wallon hennuyer, déjà bien connu avant la guerre, publie à Charleroi et sous pseudonyme, une brochure autonomiste qu’il prétend éditée à Paris. L’année suivante, il franchit la ligne en signant le premier manifeste du Comité de défense de la Wallonie mais quitte rapidement ces eaux dangereuses, ce qui lui épargnera la condamnation judiciaire mais pas la suspension professionnelle. Durant la Seconde Guerre, Carlier sera actif au sein de Wallonie libre à Charleroi⁶. Hormis un certain nombre de recrutés par appât du gain, la plupart des activistes wallons de la Première Guerre tenteront de s’abriter derrière un alibi moral : réserver l’avenir en allumant un contre-feu face à la *Flamenpolitik* de l’occupant ou en cas d’octroi de trop de concessions au flamingantisme par un gouvernement belge soumis à sa pression.

Les démarches wallonnes de 1940-1944 s’inscrivent dans cette filiation, mais avec des différences majeures : il n’y a plus de roi régnant effectivement, d’armée luttant pour la sauvegarde d’un coin de territoire inviolé. La France de 1914-1918, celle qui se battait et dont on escomptait soutien et appui n’est plus que la France humiliée de 1940-1944 qui, ayant signé l’armistice, collabore peu ou prou avec le *Reich* et dont le régime, supposé légal, est violemment contesté – de Londres puis d’Alger – par un autre pouvoir qui, au fil des années, passera de l’embryon à la réalité. La Belgique n’étant pas en guerre avec la France officielle, nul démarcheur wallon à Vichy ne tombe sous le coup des articles réprimant l’intelligence avec l’ennemi, quand bien même l’État français répond de plus en plus aux impératifs et aux demandes de Berlin.

Derrière ces démarches, on décèle, après l’‘été ambigu’ de 1940, bien d’autres paramètres. Les modérés du VNV, qui avaient résolu de s’en tenir au *geen tweede activisme*, avaient pris cette décision en pensant qu’on ‘referait la Grande Guerre’ et qu’il fallait préserver leur mouvement de l’ostracisme qui avait suivi 1918. Après la capitulation vient la vague croyance en la constitution d’un gouvernement royal qui ferait en partie appel à eux, satisferait leurs revendications et conduirait la Belgique vers des institutions politiques nouvelles et le fédéralisme. Puis, se développe l’aspiration par le vide institutionnel : occuper le terrain, tandis qu’en contraste avec 14-18, non seulement le Nord de la France occupé dépend des mêmes autorités allemandes que la Flandre mais en outre les Pays-Bas sont, eux aussi, occupés, ce qui permet de rêver au *Dietsland*⁷. Comme on

6 Sur l’activisme wallon et les Wallons de Paris durant la Première Guerre, voir JEAN-PIERRE DELHAYE, “Activisme”, in *EMW*, t. 1, p. 22-26; CHANTAL KESTELOOT, “Séparation administrative et Première Guerre mondiale : le patriotisme et la Belgique des militants wallons”, in *Une guerre totale ? La Belgique et la Première Guerre mondiale. Nouvelles tendances de la recherche historique*, actes du colloque international organisé à l’ULB du 15 au 17 janvier 2003 (Études sur la Première Guerre mondiale, 11), Bruxelles, Archives générales du Royaume, 2005, p. 65-78. Par ailleurs, vient de paraître PAUL DELFORGE, *La Wallonie et la Première Guerre mondiale : Pour une histoire de la séparation administrative*, Namur, Institut Jules Destrée, 2009.

7 Voir la troisième partie de BRUNO DE WEVER, *Greep naar de macht. Vlaams-nationalisme en Nieuwe Orde. Het VNV, 1933-1945*, Tielt/Gand, Lannoo/Perspectief Uitgaven, 1994.

le sait, la politique du *Reich* et la crainte d'une concurrence de la *DeVlag* précipiteront les choses. Du côté francophone, la collaboration rexiste s'inscrit, dans les premiers mois, dans une option résolument belgiciste qui ne se mue en annexionnisme forcené qu'au début 1943⁸.

Les options laissées à des militants wallons affirmés n'incitent donc guère à l'optimisme. Une Belgique croupion, avec un gouvernement royal autoritaire, ferait la part trop belle aux Flamands. Ceux de ces derniers qui refusent la solution fédéraliste et prônent le *Dietsland* en excluraient d'office l'espace wallon. La Grande-Bretagne, dont est censée venir la libération, soutiendra sans nul doute la restauration d'une Belgique unitaire, pour faire pièce à la France – quel qu'en soit le régime – et dans la ligne de ses propres intérêts sur le littoral. De quelque côté que l'on se tourne, il y aura minorisation effective et il ne reste donc que la solution d'une annexion à la France, qu'il s'agisse d'en appeler à Vichy, qui chercherait une compensation à la perte de l'Alsace-Lorraine, ou, plus tard, à de Gaulle, lorsque la 'France éternelle' et bientôt victorieuse paraîtra seule à même de s'opposer à l'hégémonie britannique et à la restauration de l'ordre politique ancien en Belgique. Ces contacts avec les milieux gaullistes en vue de redessiner la carte de la Belgique ont suscité l'agacement et la colère du gouvernement belge de Londres. On le verra ci-dessous dans les cas de Mahieu et Simon. On sait moins que certains pan-néerlandais n'ont pas été en reste : réduits au silence par l'occupant nazi, les derniers adeptes – surtout néerlandais – du *Dietse Bond*, un mouvement créé pendant la Première Guerre, ont eux aussi pris contact avec de Gaulle en 1943, depuis Amsterdam, afin d'obtenir de lui une scission future de la Belgique, la Flandre revenant aux Pays-Bas et la Wallonie à la France⁹. Nul doute que certains Wallons fervents y auraient applaudi des deux mains...

I. Le MNW et ses visées 'pan-wallonnes'

Dans son article malicieusement intitulé *Les Wallons dirigeables*, Alain Colignon explique qu'en 1940-1941, l'occupant allemand a laissé la bride sur le cou à deux groupes très marginaux, le Comité national wallon de Raymond Colleye, dont nous avons évoqué plus haut la personnalité, et le Parti puis Mouvement nationaliste wallon, animé par un assureur, Juste Wasterlain, et un pharmacien, Jules Bonge¹⁰. Adhérant à l'Ordre nouveau,

8 MARTIN CONWAY, *Degrelle. Les années de collaboration*, Bruxelles, Labor, 2005.

9 LODE WILS, "De Grootnederlandse beweging, 1914-1944", in *Vlaanderen, België, Groot-Nederland. Mythe en geschiedenis. Historische opstellen, gebundeld en aangeboden aan de schrijver bij het bereiken van zijn emeritaat als hoogleraar aan de K.U.Leuven*, Louvain, Davidsfonds, 1994, p. 291.

10 ALAIN COLIGNON, "Les Wallons dirigeables", in *Jours de guerre. 8. Jours noirs*, Bruxelles, Crédit communal, 1992, p. 131-134. Bonge et Wasterlain, animateurs de la Ligue wallonne des Deux-Houdeng à la fin des années trente, semblent n'avoir été que brièvement actifs au sein du Mouvement wallon, puisqu'on perd leur trace après la Seconde Guerre pour des raisons évidentes. Wasterlain sera d'ailleurs interné plusieurs mois avant d'être relâché faute de preuves. Quant à Colleye, son attitude équivoque de 1940-1941 lui

les trois hommes pensent que la victoire allemande peut amener un redécoupage de la carte de l'Europe sur base de critères ethniques et plaident donc pour l'avènement d'un État wallon qui s'étendrait largement au nord de la France. C'est en effet l'un des axes majeurs du rapport que Bongé et Wasterlain rédigent, dès septembre 1940, à destination des autorités allemandes¹¹. Ce "Mémoire sur les groupements et mouvements divers en Belgique et principalement en Wallonie", est jugé "excellent" par Colleye, à cette réserve près qu'il oublie de mentionner *L'Opinion wallonne* et *La Réforme*, c'est-à-dire les deux principales feuilles qu'il a lui-même dirigées. Faussement modeste, Colleye écrit à Wasterlain : "je n'insiste pas pour voir intercaler ces lignes car les faits existent et nul ne pourrait en nier la portée ni l'importance. Mais du strict point de vue historique et documentaire, il y a faute dans cette lacune d'autant plus qu'elle touche un membre du bureau politique [du PNW-MNW]"¹².

Long de neuf pages, le mémoire débute par des considérations historiques sur la naissance de la Belgique, présentée comme un pays artificiel créé par la finance anglaise. Les auteurs mettent en évidence son hétérogénéité ethnique¹³ : elle est peuplée de Flamands, d'Allemands et de Wallons que des frontières arbitraires séparent cruellement de leurs frères de race, à savoir les "Flamands de France"¹⁴, les "Allemands du *Reich*" et les "Wallons de France" dont "l'habitat s'étend et se prolonge au-delà de la frontière franco-belge jusqu'à la Normandie et l'Île-de-France". La conclusion est un appel du pied appuyé en direction de Berlin : "cet État hybride n'est donc pas viable et ne pourrait se maintenir dans l'Europe reconstituée sur le principe des nationalités pour lequel combattent les puissances de l'Axe"¹⁵. Mieux encore, une charge contre les Bruxellois, "prébendiers du régime" et donc seuls Belges s'il en est, mais par intérêt, s'achève par l'annonce d'un réveil des Wallons : lassés d'être dupes, ceux-ci seraient prêts à "se débarrasser" des Bruxellois et à se tourner vers "leurs frères du nord de la France en vue de reconstituer un État formé uniquement de Wallons"¹⁶.

vaudra d'être exclu de Wallonie libre et mis à l'écart des sphères dirigeantes du Parti d'unité wallonne, quoique ce dernier l'ait blanchi. Il n'en restera pas moins actif, jusqu'à sa mort, dans la presse comme dans l'organisation du pèlerinage de Waterloo.

11 "Mémoire sur les groupements et mouvements divers en Belgique et principalement en Wallonie", rapport paginé au quai d'Orsay 272 à 280 (AMAEF, *Papiers 1940 – Bureau d'études Chauvel*, dossier 166).

12 Copie d'une lettre [de Colleye] à Wasterlain, 31.9.1940 (AMAEF, *Papiers 1940 – Bureau d'études Chauvel*, dossier 166).

13 Sur le MNW et le concept de race, voir CORINNE GODEFROID, "Het ras in de ogen van de Waalse beweging. Een begrip met een 'veranderlijke geometrie'", in MARNIX BEYEN & GEERT VANPAEMEL (dir.), *Rasechte wetenschap ? Het rasbegrip tussen wetenschap en politiek vóór de Tweede Wereldoorlog*, Louvain, Acco, 1998, p. 142.

14 On notera que rien n'est dit des Néerlandais.

15 "Mémoire sur les groupements et mouvements divers en Belgique et principalement en Wallonie", p. 272-273 (AMAEF, *Papiers 1940 – Bureau d'études Chauvel*, dossier 166).

16 *Idem*, p. 275.

La suite du rapport présente les différents mouvements belges pouvant se revendiquer de l'Ordre nouveau – Rex, Légion nationale, *Verdinaso* et *VNV* – pour en arriver à la conclusion que seul ce dernier “inspire confiance aux Wallons car son programme est semblable à celui du Mouvement nationaliste wallon : nationaliste flamand (racique et linguistique) ainsi que corporatiste”¹⁷. Et, de fait, *VNV* et *MNW* sont en relation, comme le prouve une lettre de Raymond Colleye évoquant une réunion à son domicile avec plusieurs responsables dont Reimond Tollenaere¹⁸. Le mémoire aux Allemands s’achève par l’énumération – incomplète selon Colleye – des principaux groupements à s’être occupés de politique wallonne depuis le début du siècle. De manière attendue, il en ressort que le *MNW* est le seul groupe à avoir “prouvé son existence en cette période de troubles politiques et que ses vœux doivent être considérés comme étant ceux du Peuple wallon tout entier”. Concrètement, le parti est “anti-belge et unitaire français”, visant “principalement au développement complet et intégral de la Wallonie comme province de la Gaule”¹⁹. Que cet objectif semble peu compatible avec l’avènement du vaste État wallon évoqué auparavant ne paraît guère bouleverser les auteurs. Quoi qu’il en soit, les Allemands montreront tout le crédit et l’intérêt qu’ils portent au *MNW* en exigeant son sabordage en octobre 1941²⁰. Le rapprochement opéré avec un mouvement collaborateur français, le Parti national-collectiviste de Pierre Clémenti, lui aura été fatal, les Allemands ne pouvant tolérer que la propagande annexionniste s’exporte²¹.

On notera que le *MNW* n’est pas le seul groupe wallon à entretenir ou à avoir entretenu des liens avec Pierre Clémenti. En effet, l’abbé Mahieu²² est en contact avec lui depuis

17 *Idem*, p. 278.

18 Lettre de Colleye à Wasterlain, 28.10.1940 (AMAEF, *Papiers 1940 – Bureau d’études Chauvel*, dossier 166).

19 “Mémoire sur les groupements et mouvements divers en Belgique et principalement en Wallonie”, p. 279-280 (AMAEF, *Papiers 1940 – Bureau d’études Chauvel*, dossier 166).

20 ALAIN COLIGNON, *op.cit.*, p. 134.

21 EDDY DE BRUYNE, *Une certaine Wallonie... un certain wallingantisme... vis d’en face. Wallingants francophiles, germanophiles, hitlérophiiles et germanolâtres...*, s.l., s.n., 1999, p. 19-21. Une inconnue demeure : le *MNW* a-t-il contacté Jacques Doriot ? Colleye avait en tout cas conseillé à Wasterlain de le faire, arguant que le directeur du *Cri du peuple* avait inscrit le rattachement de la Wallonie à la France dans son programme [Lettre de Colleye à Wasterlain, 28.10.1940 (AMAEF, *Papiers 1940 – Bureau d’études Chauvel*, dossier 166)].

22 Né dans une famille ouvrière du Borinage, l’abbé Jules Mahieu (1897-1968) se distingue, dès le début des années trente, par son action sociale mais surtout par son militantisme wallon qui lui vaut d’être déplacé puis, sur un malentendu, suspendu sans traitement. Soutenu moralement et financièrement par la Ligue wallonne de Charleroi, il devient, fin 1936, directeur du journal *La Wallonie nouvelle*. Évoluant vers le réunionisme, il s’engage également sur d’autres fronts : antifascisme, anti-neutralisme. Un article jugé insultant pour Léopold III lui vaut des ennuis judiciaires suivis d’un non-lieu, mais l’évêque de Tournai le décharge de ses fonctions sacerdotales. Dès lors, il écrit, harangue les foules, notamment à Waterloo, noue des contacts à Paris et, en 1937, prend la tête de la Concentration wallonne qu’il radicalise. Pour les élections de 1939, il crée le Parti wallon indépendant, malgré l’opposition d’une grande majorité des militants et des dirigeants du Mouvement wallon. L’échec est total, le *PWI* recueillant moins de 10.000 voix. En octobre 1939, Mahieu gagne la France en guerre et se dépense dès lors sans compter pour intéresser les

l'Entre-deux-guerres et cette relation de longue date vaudra aux militants wallons réfugiés en France un écho assassin dans *Cassandra*, sous le titre "La conjuration anti-belge"²³. L'abbé s'en explique dans une lettre à Georges Thone. C'est dès 1934 qu'il est entré en contact avec le mouvement de Clémenti, un groupe ouvertement antisémite et antimaçonnique alors appelé Parti français national-communiste. Mais la relation s'est surtout concrétisée en 1938, lorsque Mahieu a cherché à intensifier sa propagande en France. Clémenti est décrit comme un "garçon intelligent, laborieux, ami dévoué, idéaliste". Concrètement, note Mahieu, "tout son groupe, fort agissant, a adopté nos idées sur la plus grande France" : il fournissait une partie du public aux diverses conférences parisiennes de l'abbé et assurait la diffusion en France de sa feuille, *La Wallonie nouvelle*. Le contact s'est rompu au milieu de l'année 1939, mais Mahieu entend le renouer dès que possible via *Gringoire*. *Cassandra* est donc mal renseigné, dit l'abbé, en assimilant Clémenti à l'Action française alors qu'il est "national français pour la France intégrale, anti-juif, anti-maçon, anti-marxiste"²⁴.

Rien dans le positionnement idéologique ou le comportement de Clémenti, plusieurs fois incarcéré en 1939-1940 pour diffamation raciale et alors membre de la LVE, ne semble choquer ou embarrasser Mahieu, dont on peut affirmer qu'il a sûrement été plus proche encore du Français qu'il ne l'avoue à Thone. Comment comprendre sinon l'article "Il faut la France à Liège" que Clémenti publie à la 'une' de son *Pays libre* fin 1936 ? Partant du danger que représente pour la France une Belgique neutre – référence au discours royal du 14 octobre 1936 –, il réclame la présence de l'armée française sur la frontière, de Liège à Visé, puis évoque le sort des "quatre millions de Français de Sambre-et-Meuse", oubliés de Paris mais heureusement défendus par le "magnifique et vénéré abbé Mahieu". Suit une diatribe contre l'interdiction à Léon Degrelle du territoire français par les "gredins" et les "salauds" du Front populaire, si prompts à naturaliser des "charretées de youtres" puis une supplique : "Pardonnez-nous, camarades des Ardennes, du Brabant et du Borinage, pardonnez la misère de notre France. Un jour, si Dieu veut, nous donnerons les coups de balai nécessaires. Pour votre retour, nous voulons que la Maison soit propre et digne de vous. D'ici là, ne soyez pas trop sévères pour Elle. Vous l'avez embellie autrefois". En marge, dans un encadré : "Catholiques,

autorités françaises, quelles qu'elles soient, à l'intérêt d'une annexion de la Wallonie, tout en participant, jusqu'en 1942, à une filière d'évasion vers l'Espagne. Sur Mahieu avant guerre, voir surtout ROLAND FERRIER & PAUL DELFORGE, "Jules Mahieu", in *EMW*, t. 2, p. 1.057-1.060; HERVÉ HASQUIN, "L'Abbé Mahieu, fondateur du Parti wallon indépendant (1939)", in JEAN-MARIE CAUCHIES & JEAN-MARIE DUVOSQUEL (dir.), *Recueil d'études d'histoire hainuyère offertes à Maurice Arnould* (Analectes d'histoire du Hainaut, 2), Mons, 1983, p. 119-131 et ROLAND FERRIER, "Figures ecclésiastiques du mouvement wallon", in JEAN E. HUMBLET & TONY DHANIS (dir.), *Chances et risques pour un peuple* (Église – Wallonie, 1), Bruxelles, Éditions Vie Ouvrière, 1983, p. 92-108.

23 *Cassandra*, 27.7.1941, p. 1.

24 Lettre de Mahieu à Thone, 25.8.1941 (IHOES, *Papiers Thone*, boîte 5, chemise 23).

socialistes et libéraux wallons sont tous d'accord : tous se déclarent Français et veulent une union avec la France. En France, il n'y a que les nationaux-communistes qui osent parler du retour des Wallons à la France. Aussi sommes-nous journellement l'objet de pressions diverses pour nous faire abandonner notre idée. Inutile, messieurs ! *La Plus Grande France sera !*"

L'article est repéré par Fernand Sarrien, alors consul général de France à Liège, et remonte jusqu'au ministre des Affaires étrangères, le radical Yvon Delbos, via l'ambassadeur Jules Laroche qui note : "Une telle propagande ne peut que nuire à notre prestige en Wallonie"²⁵. Il est intéressant de noter que *Le Pays libre* est diffusé à Liège, capitale du Mouvement wallon et ville où, en 1934, Clémenti avait projeté, d'après la Sûreté française, de se procurer des fusils-mitrailleurs²⁶. Faut-il penser qu'il y disposait d'un relais et que Mahieu n'était pas son seul contact en Wallonie ? Georges Thone, en tout cas, se défendra, dans une lettre à Charles Plisnier, d'avoir jamais rencontré Clémenti²⁷. Réfugié en Italie, condamné à mort par contumace en 1948, Clémenti se constituera prisonnier en 1953 et sera alors condamné à cinq ans de prison. Il reprendra ensuite ses activités à l'extrême droite, tendance négationniste²⁸.

Cette parenthèse refermée, il reste à expliquer comment le rapport Bonge-Wasterlain a gagné Vichy. C'est ici qu'intervient Antoine Vanniesbecq, commandant du Génie pensionné, ancien combattant de 14-18, d'abord proche de l'abbé Mahieu puis cofondateur du PNW en 1938²⁹. Francophile intégral, Vanniesbecq est farouchement hostile aux visées de ses coreligionnaires sur le nord de la France. Le 4 octobre 1940, il adresse une lettre aux autres membres du bureau politique du PNW dans laquelle il s'insurge contre le fait que le mémoire ait été envoyé aux Allemands avant que le Bureau se soit réuni pour l'amender. Il assimile un État wallon érigé au prix du démembrement de la France à un "acte de haute trahison" et prône, quant à lui, la simple "incorporation à la Nation française". Dès lors, il se refuse à partager la responsabilité du document³⁰.

25 Dépêche de Laroche à Delbos, 1.12.1936, avec un exemplaire du *Pays libre* en annexe (AMAEF, Z – Europe 1930-1940 : Belgique, dossier 170, presse : septembre 1936-mai 1938).

26 FRÉDÉRIC MONIER, *Le complot dans la République. Stratégies du secret de Boulanger à la Cagoule*, Paris, La Découverte, 1998, p. 309.

27 Lettre de Thone à Plisnier, 28.8.1942 (IHOES, *Papiers Thone*, boîte 6, chemise 24).

28 Sur le PFNC d'avant 1940 : ANDRÉAS WIRSCHING, "Tradition contre-révolutionnaire et socialisme national : le Parti français national-communiste 1934-1939", in GILBERT MERLIO (dir.), *Ni gauche, ni droite : les chassés-croisés idéologiques français et allemands dans l'entre-deux-guerres*, actes du colloque de Bordeaux, 1991, Talence, Maisons des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1995, p. 245-253; sur l'itinéraire de Clémenti : MICHAËL LENOIRE, "Pierre Clémenti (François Clémenti, dit)", in PIERRE-ANDRÉ TAGUIEFF (dir.), *L'antisémitisme de plume 1940-1944. Études et documents*, Paris, Berg International Éditeurs, 1999, p. 358-365.

29 Voir la notice très hagiographique de Roland Ferrier dans l'EMW, t. 3, p. 1.594-1.595.

30 Lettre de Vanniesbecq au Bureau du PNW, 4.10.1940 (AMAEF, *Papiers 1940 – Bureau d'études Chauvel*, dossier 166).



• L'abbé Jules Mahieu et Georges Thone, figures de proue de l'annexion de la Wallonie à la France, qu'elle soit celle de Pétain à Vichy ou de la France libre du général de Gaulle.
[Photos Institut Jules Destrée (Mahieu) et CEGES n° 32935, droits réservés (Thone)]

Mais, allant plus loin, il décide de prévenir le maréchal Pétain du complot anti-français qui s'ourdît en Wallonie. Début octobre, un premier pli est envoyé "par porteur jusqu'à Paris"³¹ – à qui ? – mais semble n'avoir jamais été transmis à son destinataire. Parce qu'il ne reçoit pas de réponse de Vichy et que le MNW persiste, Vanniesbecq fait une seconde tentative en novembre. Cette fois, il rassemble tout un dossier comprenant le mémoire aux autorités allemandes, les courriers échangés par Colleye et Wasterlain et ses propres lettres de protestation. Le tout est ficelé et abandonné sur le quai de la gare d'Ath, à l'intention du directeur général des Postes françaises. Vanniesbecq fait appel au "patriotisme" du fonctionnaire pour l'acheminement de ces "documents de la première

³¹ C'est du moins ce qu'affirme Vanniesbecq dans une autre lettre au maréchal Pétain, datée du 6.11.1940 (AMAEF, *Papiers 1940 – Bureau d'études Chauvel*, dossier 166).

importance” qui “intéressent l’intégrité de la France”³². La situation est rocambolesque mais le colis sera bien transmis au Maréchal, sans doute au tout début de l’année 1941, le cachet du Ministère des PTT portant la date du 28 décembre 1940.

L’étude du dossier est confiée à M. Sébilleau, chef adjoint du cabinet civil du chef de l’État³³. Dans les marges du mémoire aux Allemands, celui-ci multiplie les traits de crayon rageurs et les points d’exclamation à chaque évocation d’une Grande Wallonie. Le 16 janvier 1941, le directeur du cabinet civil, Henry Du Moulin de Labarthète, transmet une copie à Pierre-Étienne Flandin, ministre des Affaires étrangères. Il ne lui cache pas que le dossier lui est parvenu dans des “conditions assez mystérieuses” qu’il n’a pu établir exactement et prévient : “plusieurs pièces présentent un réel intérêt et prouvent que si certains Wallons pensent à rattacher leur pays à la France, d’autres voudraient profiter de la situation actuelle pour créer une sorte d’État comprenant la Wallonie et le nord de la France”³⁴. Les avertissements de Vanniesbecq sont donc pris au sérieux à Vichy.

Cependant, si Vanniesbecq a tempêté contre Bonge et Wasterlain, c’est uniquement parce que ceux-ci lésaient la France dans leur proposition de remodelage de la carte européenne. En revanche, que cette suggestion ait été adressée à l’occupant ne semble pas l’avoir choqué. D’ailleurs, lui-même fera part aux Allemands de ses desiderata géostratégiques par le biais d’un manifeste directement adressé à Hitler, avec copie à von Falkenhausen. Il y rend hommage au nationalisme “grand-allemand” du *Führer* qui, dès lors, ne peut rester insensible au sort des Wallons, injustement séparés, depuis 1815, de leur plus grande patrie, la France³⁵. Cette démarche restera sans suites et Vanniesbecq semble alors avoir tenté sa chance du côté de l’Angleterre. C’est d’ailleurs parce qu’ils trouveront chez lui le brouillon d’une lettre à Churchill et le premier numéro, non encore diffusé, d’un mensuel irrédentiste que les Allemands l’incarcéreront un temps, pour publication d’imprimés non autorisés et correspondance interdite avec l’étranger³⁶.

32 Lettre de Vanniesbecq au directeur général des Postes françaises, 14.11.1940 (AMAEF, *Papiers 1940 – Bureau d’études Chauvel*, dossier 166).

33 Note manuscrite sur la lettre de Vanniesbecq au maréchal Pétain, 6.11.1940 (AMAEF, *Papiers 1940 – Bureau d’études Chauvel*, dossier 166).

34 Note de Du Moulin de Labarthète à Flandin, 16.1.1941 (AMAEF, *Papiers 1940 – Bureau d’études Chauvel*, dossier 166).

35 MARNIX BEYEN, *Oorlog en Verleden. Nationale geschiedenis in België en Nederland, 1938-1957*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2002, p. 115-116 (le manifeste est conservé à Münster, dans les archives de l’historien Franz Petri qui fut référendaire allemand en Belgique pour les questions d’ethnicité et de culture).

36 EDDY DE BRUYNE, *op.cit.*, p. 19-21.

II. Le premier ‘rapport Thone’

Quand Henry Du Moulin de Labarthète parle, dans sa note à Flandin, de “certains Wallons” rattachistes, il pense sans nul doute au plus actif d’entre eux, Georges Thone, principal informateur du Bureau des affaires belges et luxembourgeoises de l’ancien consul général de France à Liège Fernand Sarrien. Déjà largement connus auparavant, les agissements du Liégeois entre 1940 et 1943 ont été passés au crible par Hervé Hasquin. La principale pièce à conviction dans le dossier instruit contre Thone est son fameux rapport de janvier 1941, dans lequel il envisage notamment l’action à mener pour l’annexion de la Wallonie à la France selon trois hypothèses : une victoire allemande, une paix de compromis ou une victoire anglaise³⁷. Hasquin sait, par l’introduction de ce rapport, que Thone a déjà fourni un premier texte à Vichy fin août 1940³⁸. Cependant, il dit n’en avoir trouvé aucune trace dans les archives du quai d’Orsay et émet l’hypothèse qu’il ait été égaré dans le chaos de cette année terrible³⁹. De fait, le document ne figure pas dans la *Série Z – Vichy – Europe*.

Cependant, celle-ci ne rassemble pas tous les dossiers de guerre du Ministère des affaires étrangères. Il existe un autre fonds exploitable, les *Papiers 1940*. Comme l’expliquent les auteurs de leur inventaire, il s’agit de dossiers disparates résultant de la rupture de continuité administrative liée à la guerre et de la création de bureaux d’études, dont le plus connu est le bureau Chauvel⁴⁰. *Stricto sensu*, celui-ci a opéré après novembre 1942 et la rupture de Jean Chauvel avec Vichy mais, par facilité, on a également classé sous le vocable *papiers Chauvel* les dossiers d’un premier bureau d’études pour les années 1940-1942⁴¹. Or, dans le dossier 166 de ces *papiers Chauvel*, on trouve bien un rapport de Georges Thone, en date du 25 août 1940, intitulé “La Wallonie et le futur traité de paix”. De plus, d’autres exemplaires de ce rapport sont conservés dans les *papiers*

37 Hasquin a publié cette partie du rapport (*op.cit.*, p. 151-154) mais de bien plus larges extraits avaient déjà été reproduits, un demi-siècle plus tôt, dans le *Recueil de documents établi par le Secrétariat du Roi concernant la période 1936-1949*, [Bruxelles], Imprimerie et publicité du Marais, [1949], p. 350-360.

38 Le rapport de janvier 1941 commence par cette phrase : “nous avons présenté, fin août, un rapport consacré à la Wallonie et au sort qui doit lui être réservé par le futur traité de paix”.

39 HERVÉ HASQUIN, *op.cit.*, p. 32.

40 Sous-directeur d’Asie-Océanie de 1938 à 1942, Jean Chauvel (1897-1979) rompt avec Vichy après l’invasion de la zone libre, entraînant avec lui d’autres diplomates. Les liens d’amitié de sa famille avec le maréchal Pétain lui permettent de circuler sans trop d’entraves entre Vichy et Paris durant plusieurs mois. C’est pendant cette période qu’il prend contact avec la Résistance et constitue des dossiers qui seront utiles au CFLN. En avril 1944, il gagne Alger, où de Gaulle le nomme secrétaire général du Commissariat aux affaires étrangères, poste qu’il conservera au quai d’Orsay de 1945 à 1949, avec le titre d’ambassadeur. Voir JEAN-BAPTISTE DUROSELLE, *L’abîme 1939-1944*, Paris, Imprimerie nationale, 1982, p. 450 et les souvenirs de Chauvel : *Commentaire. I. De Vienne à Alger (1938-1944)*, Paris, Fayard, 1971, p. 93-365 et *II. D’Alger à Berne (1944-1952)*, Paris, Fayard, 1972, p. 1-42.

41 Introduction à Martin de Framond et Hélène Servant, *Inventaire de la collection des Papiers 1940* (Ministère des affaires étrangères, Archives diplomatiques), Paris, Imprimerie nationale, 1990.

Lacoste⁴² (dossier 9), dans le fonds F⁶⁰ : *Secrétariat général du gouvernement* (dossier 175) aux Archives nationales et, logiquement, dans les papiers privés de Georges Thone, *partim* IHOES⁴³.

Il semble que Thone ait d'abord soumis son texte au secrétaire général de la présidence du Conseil, le vice-amiral Jean Fernet. C'est en tout cas le secrétariat général qui, le 9 septembre 1940, fait parvenir le document à la sous-direction Europe du Ministère des affaires étrangères, accompagné d'une note de réflexion "pour étude et avis". L'exemplaire de cette note conservé aux Archives nationales porte comme mentions manuscrites : "Gazel, Sarrien, Lamazière", c'est-à-dire les noms de trois diplomates qui connaissent bien la Belgique pour y avoir été affectés précédemment⁴⁴. On précise en outre que Thone réside pour l'heure boulevard Soult à Albi mais qu'il sera joignable, dès le 15 septembre, rue Victor Juge à Nice. Indication intéressante : le lieutenant-colonel Loriot, qui signe la dépêche, l'attribue à "M. Thove, sujet belge", ce qui démontre que l'imprimeur liégeois devait encore réussir à se faire connaître en haut lieu.

Quel est le contenu de ce premier rapport Thone, long de six pages ? Son introduction (p. 1-2) pose le problème : comment en arriver à un rattachement de la Wallonie à la France ? Thone note d'abord que "le flux et le reflux des réfugiés" ont desservi cette cause et que, selon des "témoins dignes de foi", l'heure serait, en Belgique, au renforcement du "sentiment unitaire" et de la fidélité au Roi. Il souligne ensuite que l'Allemagne elle-même ne semble pas décidée à appliquer au cas wallon sa "conception raciste" de la géopolitique mais bien à privilégier ses propres intérêts en termes d'espace vital, ce qui la conduirait à faire de la Belgique un protectorat allemand ou à reconstituer la Lotharingie. Malgré ce contexte négatif, Thone estime que le gouvernement français doit se préoccuper de la Wallonie à la fois par "justice", par "intérêt" et par "opportunité". Suit une première partie (p. 2-3) destinée à battre en brèche les arguments classiques sur l'inexistence de la Wallonie : on peut y lire que "la coïncidence rigoureuse des frontières politiques et linguistiques n'est pas absolument requise pour l'existence d'une nation" et qu'évoquer "l'histoire wallonne avant 1830 n'est ni plus ni moins absurde que de parler d'histoire belge avant la même époque". Et Thone d'insister sur la principauté de Liège comme centre historique, intellectuel et politique de la "Patrie wallonne", avec sa "personnalité profondément originale par rapport au restant des Pays-Bas".

42 Proche collaborateur de Jean Chauvel, Lacoste le suivra dans sa rupture avec Vichy mais ne gagnera pas Alger en 1944, préférant combattre dans les FFI. En 1962-1963, il sera ambassadeur de France en Belgique (*Who's who in France. XX^e siècle. Dictionnaire biographique des Français disparus ayant marqué le XX^e siècle*, Paris, Jacques Lafitte, 2001, p. 1.161).

43 Boîte 1, chemise 12. Le rapport y est conservé en triple, avec d'ailleurs certaines variantes et corrections manuscrites.

44 Armand Gazel fut conseiller d'ambassade à Bruxelles de 1934 à 1939. Fernand Sarrien fut consul général à Liège de 1930 à 1940. Jules Daniel-Lamazière fut en poste à la chancellerie détachée de Verviers dans la seconde moitié des années trente et en mission spéciale à Bruxelles auprès de l'ambassadeur Bargeton pendant la Drôle de guerre. De 1944 à 1957, il sera consul général à Liège.

Une deuxième partie présente le Mouvement wallon (p. 3-5). Thone explique sa naissance tardive, liée au détricotage de la Belgique française par le flamingantisme, puis son caractère longtemps hétéroclite et purement défensif. De manière attendue, il fait remonter les premiers “efforts constructifs” à la naissance de l’Action wallonne de Liège, dont il fut l’un des fers de lance, mais se contente de citer à son propos le nom de Georges Truffaut⁴⁵. Il évoque par ailleurs, pour Charleroi, le rôle de l’abbé Mahieu⁴⁶. Le paragraphe s’achève sur une critique de la représentation diplomatique française en Belgique qui, dit-il, “se révéla très inférieure à sa tâche” dans l’Entre-deux-guerres, flattant l’unité belge et méprisant les militants wallons, qu’ils fussent autonomistes, fédéralistes ou irrédentistes. Telle est, conclut-il, l’une des explications majeures de l’évolution de la politique belge.

Sous le titre “Une initiative nécessaire” (p. 5), Thone évoque ensuite la question d’un éventuel “plébiscite” sur le rattachement, même s’il ajoute immédiatement qu’un tel vote ne serait concevable que “dans une Wallonie libérée de toute tutelle militaire”. Pour l’heure, le refroidissement de la francophilie ambiante, couplé à l’existence de “tièdes” et de collaborateurs, rendrait le résultat très aléatoire. Mais, allant plus loin, Thone estime qu’un plébiscite n’est pas indispensable, que “cette vue est dépassée” puisque d’autres justifient leurs annexions par le “racisme” voire le “droit de conquête”. La conclusion est claire : “à notre avis, c’est donc au nom du racisme qu’il y aurait lieu, éventuellement, de réclamer le rattachement de la Wallonie à la France”. D’ores et déjà, il importe d’y “préparer progressivement l’opinion publique” et de prévoir certaines concessions, comme la “démilitarisation de la Wallonie”. Le dernier paragraphe, “Une création opportune” (p. 6), est un plaidoyer pour la naissance d’un “bureau pour les

45 Georges Truffaut (1901-1942) fut, dans les années trente, échevin et député socialiste de Liège. Militant wallon dès l’adolescence, il était fédéraliste de raison mais rattachiste de cœur. Avec Fernand Dehousse, il fut l’auteur d’un projet de réforme fédéraliste à trois, devenu proposition de loi en 1938. Très préoccupé par le développement économique de sa ville, Truffaut initia l’asbl Le Grand Liège et monta avec Thone l’Exposition de l’eau de 1939. Mobilisé en 1940, il gagna ensuite Londres, où il intégra les Forces belges de Grande-Bretagne. Il fut chargé de récupérer en Afrique l’or belge évacué par la banque de France, opération qui se solda par un échec. Revenu en Angleterre, il y dirigeait une compagnie belge de fusiliers lorsqu’il mourut à l’exercice, touché par une grenade [MICHELINE LIBON, *Georges Truffaut. Wallonie : utopies et réalités* (Écrits politiques wallons, 8), Charleroi, Institut Jules Destrée, 2002; PAUL DELFORGE, “Georges Truffaut”, in *EMW*, t. 3, p. 1.554-1.558; PHILIPPE RAXHON, “Georges Truffaut”, in *Nouvelle biographie nationale*, t. 5, Bruxelles, Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1999, p. 334-337].

46 Sur ce point, les variantes entre les versions conservées dans les papiers Thone (IHOES, *Papiers Thone*, boîte 1, chemise 12) sont savoureuses. Dans le paragraphe qui suit, les termes entre crochets n’apparaissent plus dans la note envoyée : “Dans le même temps, un tribun se dressait qui soulevait le pays de Charleroi : l’Abbé Mahieu, prêtre éloquent et enthousiaste, en qui des adeptes de plus en plus nombreux saluaient un véritable conducteur d’hommes. Hélas, il n’en fut rien. [La personnalité de l’Abbé Mahieu ne tarda pas à se révéler tarée]. Condamné par son évêque [à la fois pour son attitude politique et pour ses mœurs privées], l’ancien curé du Roelux (*sic pour Roux*) éloigna du mouvement nombre de sympathisants catholiques. Les scissions, les divisions du passé surgirent à nouveau”. Thone semble avoir finalement décidé de ménager Mahieu, qui pouvait être utile, et de parier sur l’unité du Mouvement wallon.

affaires belges”⁴⁷ qui aurait trois objectifs majeurs : se documenter sur les intentions de l’Allemagne à l’égard de la Belgique, opérer le “triage” des Belges restant en zone non occupée, avec “refoulement des indésirables et appui aux éléments intéressants en vue de leur utilisation ultérieure (en collaboration avec l’Intérieur, le Travail et le Secours National)”, et, enfin, préparer des “éléments sûrs pour une assimilation rapide en cas d’annexion” ou pour “mettre les Anglais devant un fait accompli”, en cas de victoire britannique.

Ce premier rapport Thone peut être comparé à un ballon d’essai pour le texte plus élaboré de janvier 1941. Il témoigne du même pragmatisme, du même goût de la *Realpolitik*. Thone ne ménage pas ses interlocuteurs lorsqu’il critique avec virulence la diplomatie française ou lorsqu’il fait état, avec raison, d’une baisse sensible de la francophilie wallonne. Par ailleurs, il n’hésite pas à appeler, presque cyniquement, les Français à user des armes nazies, à savoir l’argument ethnique ou la force, pour parvenir à leurs fins. Mais, en dernière analyse, ce rapport semble surtout avoir été rédigé pour convaincre Vichy de créer le bureau Sarrien, peut-être à la demande de Sarrien lui-même.

Dans les *papiers Chauvel*, il est suivi d’un autre document⁴⁸, dont la date est indéterminée mais qui débute par les fameuses hypothèses qui seront développées dans le rapport de janvier 1941 : une victoire allemande, une paix de compromis, une victoire anglaise (p. 1-2). L’auteur détaille ensuite les dossiers à préparer rapidement dans l’optique d’un traité de paix. Ceux-ci concernent tous les aspects de la vie politique, sociale, économique et culturelle de la Belgique. Une certaine prudence est ici de mise : “se maintenir sur le principe non pas raciste, qui pourrait entraîner d’interminables controverses, mais de la communauté linguistique irréfutable. ‘*Het taal is gansch het volk*’ disent eux-mêmes les Flamands” (p. 2-4). Dans un troisième temps⁴⁹, le rapport s’intéresse au personnel à employer : les divers sujets seraient traités par “MM. T. et F.” soit Thone et son fidèle adjoint Maurice Firket, avec “la collaboration éventuelle de Belges *sûrs* réfugiés en France”. Les questions les plus techniques incomberaient à des fonctionnaires et à des universitaires français. Pour préserver “le secret de la collaboration”, les textes seraient remis au “Bureau de M. Sarrien”⁵⁰ qui les ferait suivre à la Direction politique (p. 4).

47 Et non un “bureau pour les affaires wallonnes”, notons-le.

48 Rapport de 5 pages + sommaire (AMAEF, *Papiers 1940 – Bureau d’études Chauvel*, dossier 166).

49 La version de ce document conservée dans les archives Thone (IHOES, *Papiers Thone*, boîte 1, chemise 12) intercale alors un point intitulé “Étude des intentions des adversaires éventuels”. On y prévoit d’“essayer de connaître les intentions et les désirs des Allemands, des Anglais, des Flamands et des Belges unitaires et royalistes” via l’étude des presses belge, hollandaise, allemande, suisse, anglaise, italienne, américaine et française des territoires occupés. Il s’agirait aussi d’écouter la radio, de recueillir les rapports des agents diplomatiques et des services spéciaux et, enfin, d’assurer “la surveillance *discrète* mais *efficace* de la correspondance des personnalités belges résidant en France : ministres, président du Sénat, offices belges (Vichy, Toulouse, Marseille, Nice)”.

50 Cette mention précise du bureau Sarrien indique que le texte est postérieur au premier rapport Thone.

Au point IV sont évoqués les moyens financiers nécessaires. Thone assumera seul tous ses frais, mais une indemnité est sollicitée pour Firket “qui se trouve dans une situation matérielle plus difficile” (p. 4). Enfin, un point V détaille les “mesures d’exécution” à prendre après la fin de ces travaux et “en cas de réussite”, c’est-à-dire d’annexion. Il s’agira de “préparer l’occupation et l’assimilation” en s’appuyant sur le personnel politique et administratif “utilisable” (p. 5).

Ce petit *vade-mecum* à l’usage des autorités françaises est donc censé leur permettre de gérer un éventuel rattachement de la Wallonie en toute connaissance de cause. A-t-il été transmis au secrétariat général de la présidence du Conseil ? C’est probable mais, cependant, la note préparée par celui-ci s’appuie exclusivement sur le rapport de Thone⁵¹. Après un résumé (p. 1-2), au sein duquel le terme “refoulement” des réfugiés wallons indésirables est, de manière significative, suivi d’un “(?)”, l’auteur passe à l’examen du projet (p. 2-4). Il décrit d’abord l’évolution de la francophilie wallonne en notant qu’immédiatement avant la guerre, les plus fidèles amis de la France se recrutaient dans les “centres ouvriers” des bassins de Liège et Charleroi, grâce aux liens qui s’étaient resserrés entre organisations ouvrières françaises et belges. Par réaction, les “classes dirigeantes et moyennes” auraient pris leurs distances, mais non les “intellectuels”. La défaite de 1940 et les récits des réfugiés auraient fait le reste. Si cette analyse doit être nuancée, il est vrai que l’avènement du Front populaire en France et le contexte de la guerre d’Espagne ont contribué à éloigner de Paris certaines catégories de francophiles et à minimiser ainsi les réactions d’opposition à la politique d’indépendance⁵². Mais qu’importe, conclut l’auteur, la “crainte d’être incorporés au *Reich*” recréera “l’unanimité parmi les Wallons”. Autrement dit, entre l’annexion à la France ou à l’Allemagne, le choix sera vite fait.

Dans un deuxième temps, le secrétariat général de la présidence du Conseil souligne que la France doit être prête à “jouer la carte wallonne (comme d’ailleurs la carte suisse)” en fonction des “principes qui guideront le Führer dans la reconstruction de l’Europe”. Il est donc indispensable qu’elle soit parfaitement documentée sur ces questions, comme le réclame Thone (p. 3). C’est l’illustration des espoirs de donnant-donnant que certains ont nourris à Vichy, notamment en compensation pour la perte de l’Alsace-Lorraine, mais qui iront s’étiolant jusqu’à la désillusion de l’automne 1941⁵³. Néanmoins, si le secrétariat général est désireux de s’informer, il n’entend guère s’engager davantage :

51 “Note sur un mémoire sur la Wallonie et le futur traité de paix” (AMAEE, *Papiers 1940 – Bureau d’études Chauvel*, dossier 166).

52 Voir notre mémoire de licence : CATHERINE LANNEAU, *France éternelle ou Front populaire : l’opinion belge francophone face à un choix (février 1934-avril 1938)*, Liège, mém. lic. en histoire ULg, 1999, 2 vol.

53 JAN VELAERS & HERMAN VAN GOETHEM, *Leopold III. De koning, het land, de oorlog*, Tielt, Lannoo, 1994, p. 533 et sv., 624 et sv.; FRANCIS BALACE & ALAIN COLIGNON, “Quelle Belgique dans l’Europe allemande ?”, in *Jours de guerre. 10. Jours de doute*, Bruxelles, Crédit Communal, 1994, p. 34-40; HERVÉ HASQUIN, *op.cit.*, p. 61-70.

“L’action directe (...) sur les réfugiés est des plus délicates; elle ne peut être entreprise qu’avec une extrême prudence. La moindre indiscretion ruinerait tous les espoirs. L’Angleterre, pas plus que l’Allemagne, ne doit avoir vent de nos intentions. Elle sera par principe hostile au fait accompli, qu’elle soit victorieuse (cas envisagé avec raison par l’auteur) ou qu’elle amène l’Allemagne à un compromis” (p. 3). Prudence est mère de sûreté : la priorité n’est pas de placer ses pions en vue d’un gain hypothétique mais d’éviter la moindre action qui puisse déforer la France à l’issue du conflit, quel qu’en soit le vainqueur.

La même modération est de mise pour commenter la création réclamée d’un “bureau pour les affaires belges” (p. 4). L’auteur note que la question wallonne n’est qu’un élément du problème global posé par le futur traité de paix et qu’elle doit donc être envisagée dans un “cadre organique d’ensemble”. Par ailleurs, il s’agirait de choisir judicieusement les informateurs, pour ne pas rééditer les erreurs commises lors du soutien à l’autonomie rhénane⁵⁴, mais de se hâter pour constituer le fonds documentaire afin d’aborder les négociations de paix dans de meilleures conditions qu’en 1919. Ainsi, conclut-il, “les lenteurs de la diplomatie traditionnelle ne pourront plus servir aux manœuvres coutumières” (p. 4).

Avec ces trois documents, le puzzle de l’affaire Thone semble complet pour 1940-1942. La suite des événements est connue : le bureau Sarrien pour les affaires belges et luxembourgeoises est créé et s’établit à Royat. D’une part, il s’y occupe des réfugiés restés en zone non occupée et, de l’autre, il organise l’importante mission documentaire qui lui incombe au cas où cela s’avérerait utile. Hervé Hasquin a longuement évoqué l’activité foisonnante de Thone mais également de Firket et Mahieu⁵⁵ dans ce cadre, activité dont l’épaisseur des dossiers conservés au quai d’Orsay est une preuve tangible. Une exploitation systématique des fonds déposés au FHMW et à l’IHOES permettrait, par ailleurs, de décrire avec précision le parcours, les activités, les contacts et les états d’âme de Georges Thone du début de l’année 1943 à la Libération.

III. L’abbé Mahieu pare à toutes les éventualités

Dans leur notice pour l’*Encyclopédie du Mouvement wallon*, Roland Ferrier et Paul Delforge évoquent, comme Hasquin, les liens de Mahieu avec les autorités de Vichy mais soulignent surtout que l’ecclésiastique fut, jusqu’en novembre 1942, l’un des maillons d’une chaîne d’évasion vers l’Espagne et qu’il noua des contacts avec la France combattante à Lisbonne⁵⁶. La rencontre-clé a lieu durant l’été 1942 avec le général

54 Sur ce sujet, voir JACQUES BARIÉTY, *Les relations franco-allemandes après la première guerre mondiale, 10 novembre 1918-10 janvier 1925 : de l’exécution à la négociation*, Paris, Pedone, 1977, p. 250 et sv.

55 HERVÉ HASQUIN, *op.cit.*, *passim* et annexes.

56 ROLAND FERRIER & PAUL DELFORGE, “Jules Mahieu”, in *EMW*, t. 2, p. 1.059.





- Pierre Clémenti (sur la première photo, à l'avant-plan) fonda en 1934 le Parti français national-communiste, rebaptisé en 1940 Parti français national-collectiviste. Il publia le journal *Le Pays libre*, où se manifesta un antisémitisme virulent, comme le montre cette caricature de février 1941. (Photo et caricature sur le site internet www.histoire-memoires.com)

Martial Valin, commissaire national à l'Air. Mahieu lui est présenté par Charles Gorlier, le délégué gaulliste dans la capitale portugaise. Le but avoué est de discuter des possibilités dont dispose l'abbé pour l'«acheminement de volontaires»⁵⁷, c'est-à-dire l'exfiltration de Français et de Belges désireux de gagner Londres.

Dans un rapport envoyé notamment à Georges Thone, qui l'a conservé, Mahieu fait le récit de ses entrevues avec les représentants de la France libre. Lors d'une première rencontre, Gorlier lui a demandé un état des lieux de la question wallonne. Mahieu écrit que le délégué gaulliste «n'ignorait rien de l'hostilité des milieux belges de Lisbonne contre la France en général et contre les Français combattants en particulier». Par ailleurs, Gorlier «ne professe aucune anglophilie», les Britanniques lui paraissant inaptes à comprendre les problèmes de l'Europe occidentale et singulièrement de l'État belge. Enfin, il semble ne nourrir «aucune hostilité foncière» à l'égard du maréchal Pétain. Quelques jours après ce premier contact, Gorlier a relancé Mahieu afin de lui présenter Martial Valin, qui revenait d'une inspection au Moyen Orient et en Afrique. Ce dernier a réclamé un rapport circonstancié sur la question wallonne, que Mahieu lui fournira, et a conféré durant trois heures avec l'abbé. D'après Mahieu, Valin, tout comme Gorlier, «connaît l'hostilité belge contre tout ce qui est la France, à quelque titre que ce soit». Sans être anglophile par principe, il estime que l'Allemagne est «l'ennemie politique n° 1 de la France» et que celle-ci n'a donc pas d'autre alternative que de poursuivre la lutte aux côtés des Anglo-Saxons. Néanmoins, note Mahieu, Valin craint le «danger communiste» en cas de victoire russe et n'est pas opposé au Maréchal. «Sur le plan intérieur français, il estime que beaucoup de réformes accomplies sont excellentes et devront être conservées»⁵⁸. Somme toute, le rapport semble rédigé pour rassurer ses destinataires vichystes : les ponts ne seraient pas coupés entre les deux France et il ne serait pas impossible de miser sur les deux tableaux.

Le 20 août 1942, Gorlier envoie à Londres plusieurs documents fournis par Mahieu : une note sur ses possibilités en termes d'aide à l'évasion, un *curriculum vitae* et un rapport politique sur la question wallonne, qualifié de «très intéressant»⁵⁹. Le premier document vante, non sans une certaine exagération, le rôle central de l'abbé dans le passage clandestin en Angleterre d'un grand nombre de Belges illustres – Henri Rolin, Arthur Gailly, Edmond Yernaux... – et de «centaines de jeunes gens». Puis, il évoque les nouvelles conditions d'évasion : les candidats au passage, même français, recevront une identité belge, établie par l'un des services belges en zone libre, et, ainsi, un passeport

57 Dépêche de Gorlier à Dejean, commissaire national aux Affaires étrangères, 20.8.1942 (AMAEF, *Guerre 1939-1945, Londres CNF, correspondance politique et commerciale*, dossier 231 : politique extérieure des puissances étrangères – Belgique – dossier général).

58 [Rapport de 3 p. conservé dans la chemise «Mahieu» et décrivant le voyage d'un certain M. X. (Belge) à Lisbonne], p. 3 (IHOES, *Papiers Thone*, boîte 5, chemise 23).

59 Dépêche de Gorlier à Dejean, 20.8.1942 (AMAEF, *Guerre 1939-1945, Londres CNF*, dossier 231).

belge. Celui-ci leur permettra d'obtenir un visa portugais en utilisant le nom d'un de ces Belges ayant entrepris les démarches en 1940 mais ayant finalement choisi de rentrer au pays ou de fuir par d'autres moyens. Depuis lors, les visas non utilisés sont aux mains des délégués belges en zone libre. Obtenir un visa espagnol est une formalité, ajoute Mahieu. Quant au visa de sortie français, il se gagne rapidement grâce à un coup de pouce de Raymond Grimal⁶⁰, qui a conservé ses entrées au Ministère de l'intérieur à Vichy. Suit une liste d'"adresses sûres pour agents ou passagers clandestins démunis de papiers d'identité". Il s'agit des coordonnées de hauts fonctionnaires, de commissaires de police ou de responsables de la Sûreté⁶¹.

Le second document est une notice biographique, rédigée par Mahieu lui-même et oscillant entre mégalomanie, délire de persécution et volonté de désamorcer certaines critiques peu flatteuses qui le desservent depuis l'avant-guerre. Il y est question des "Officiels belges qui craignent ses idées et son immense popularité en Wallonie" et ne cessent donc de "le dénigrer méchamment en recourant au mensonge vulgaire, à la calomnie méchante". L'abbé affirme que son seul tort fut d'être du côté de la France, "haïe dans les sphères dirigeantes de Bruxelles", et que son "plus grand tort c'est d'être resté fidèle à la France vaincue"⁶².

Enfin, le troisième document, long de douze pages⁶³, fait le point sur le Mouvement wallon et ses activités, y compris les plus récentes. Mahieu y revient sur sa propre campagne de propagande en France à la fin des années trente. Il rappelle ses multiples conférences à travers le pays et énumère les personnalités qu'il a "intéressées" au Mouvement wallon, au quai d'Orsay, au Parlement (Mandel, de Monzie, Reynaud...), dans l'armée (général Gamelin, maréchal Franchet d'Esperey...) et dans les milieux intellectuels et étudiants. Toutefois, précise-t-il, aucune aide financière ne lui fut versée (p. 8-9). En réalité, l'abbé n'était guère en cour. Sa propagande, menée, dès 1936, sous le couvert du Front latin dont il était le représentant belge, avait donné lieu à de nombreuses démarches officielles et officieuses de la diplomatie belge auprès des autorités françaises et des clubs accueillant l'orateur⁶⁴. En mai 1939, l'ambassade de

60 Durant la Drôle de guerre, Grimal était chef de cabinet du ministre de l'Armement Raoul Dautry. Thone l'hébergea à Liège alors qu'il mettait au point le recrutement d'ouvriers wallons pour les usines françaises. Il fut ensuite chef de cabinet de Pierre Pucheu, secrétaire d'État à la Production industrielle puis à l'Intérieur, de février 1941 à avril 1942 (HERVÉ HASQUIN, *op.cit.*, p. 17 et 61).

61 "Activité de Mr. l'abbé Mahieu et ses possibilités", paginé 193-194 (AMAEF, *Guerre 1939-1945, Londres CNF*, dossier 231).

62 *Idem*, paginé 195.

63 *Idem*, paginé 196-207. Une copie se trouve dans le *fonds Van Belle* du FHMW (F0002-II.8).

64 Dépêches de Kerchove de Denterghem à Spaak, 18.11.1936, 2.12.1936 et 6.11.1937 et Dépêches de Le Tellier à Spaak, 10.11.1938, 18.11.1938 et 26.11.1938 (AMAEB, *Correspondance diplomatique – France*, dossier 538).

France à Bruxelles avait clairement recommandé au quai d'Orsay de ne pas soutenir Mahieu ⁶⁵.

Pourtant, l'abbé affirme que c'est "d'accord avec le quai d'Orsay" qu'il a choisi, en 1936, de prôner l'autonomie wallonne, "formule qui permettait toutes les solutions dans n'importe quelle hypothèse", étant entendu que le "but secret" était bien l'annexion à la France (p. 8). Mahieu affabule-t-il ou certains, au Ministère, l'ont-ils encouragé ? Parmi les noms qu'il livre, celui de Charles Rochat se détache. Disciple d'Alexis Léger, homme de dossiers et travailleur acharné, il est chef de cabinet des ministres Laval, Flandin puis Delbos en 1934-1937, sous-directeur d'Amérique d'août 1936 à juillet 1937, avant d'être nommé sous-directeur d'Europe fin 1937, directeur adjoint des Affaires politiques fin 1938 puis secrétaire général du ministère sous Vichy ⁶⁶. Il s'agit donc d'un diplomate d'envergure occupant un poste-clé. C'est peut-être de ce côté qu'il faut chercher les prétendus soutiens du quai d'Orsay au militantisme wallon en 1936. Par ailleurs, Mahieu affirme que le 28 mai 1940, jour de la capitulation belge, "on" lui aurait demandé, à la présidence du Conseil, de se tenir prêt, moyennant l'accord de Reynaud et de Londres, à "former un Directoire wallon à Paris qui préparerait l'incorporation de la Wallonie à la France" (p. 9). En août 1942, cette phrase intrigue le commissariat aux Affaires étrangères qui la gratifie d'une double barre en marge.

Le long rapport de l'abbé Mahieu se poursuit par le compte rendu des actions menées par le Mouvement wallon depuis le début de la guerre (p. 9-10). L'œuvre documentaire à laquelle il participe, tout comme Thone, au bénéfice du bureau Sarrien, donc de Vichy, n'est en rien occultée. Mahieu fait même la liste des questions abordées et des rapports rédigés, avant d'ajouter qu'"il met le double de ces travaux à la disposition du bureau politique de la France combattante du général de Gaulle, si les arrangements pris à Lisbonne avec le général Valin sont suivis des effets qu'[il] en espère" (p. 10), à savoir la création d'un bureau gaulliste officieux qui traiterait du problème wallon (p. 11). Et Mahieu d'évoquer ensuite les confidences recueillies à Vichy sur les deux plans territoriaux allemands : le premier consisterait à créer un État catholique flamand et un État wallon qui s'étendrait au nord-est de la France; le second se solderait par la création d'une Grande Néerlande (Hollande, Flandres belge et française), la réunion de la Wallonie à la France et l'annexion au *Reich* de l'Alsace et des populations belges

65 Le 27 mai 1939, le Ministère rapporte à l'ambassadeur Bargeton que Mahieu est venu exposer les difficultés financières de son journal *La Wallonie nouvelle*. Il réclame 300.000 francs pour apurer le passif et assurer le fonctionnement de ses centres de propagande durant une année. 50.000 francs lui permettraient de surmonter les difficultés immédiates. Le Quai s'interroge sur l'opportunité de satisfaire sa requête. La réponse de l'ambassadeur est sans ambiguïté : "Il convient de s'abstenir entièrement d'accorder une aide quelconque à l'intéressé et il paraît même préférable d'éviter tout contact" [dépêche du Ministère à l'Ambassade, 27.5.1939 et réponse (AMAEF, Z – Europe 1930-1940 : Belgique, dossier 172, presse : 1^{er} juillet 1938-2 juin 1940)].

66 JEAN-BAPTISTE DUROSELLE, *La décadence 1932-1939*, Paris, Seuil, 1983, p. 273-275.

germanophones (cantons d'Eupen, Saint-Vith et, partiellement, Arlon, mais pas Malmedy). Quoi qu'il en soit, le maréchal Pétain aurait affirmé qu'il n'accepterait aucun échange du type Alsace-Lorraine contre Wallonie mais qu'en cas de disparition de l'État belge, il revendiquerait bien les Wallons comme membres de la "communauté française ethnique européenne" (p. 11).

À l'heure de conclure (p. 11-12), Mahieu exhorte la diplomatie française à "sortir de ses ornières et à rejeter ses œillères" : le problème wallon est un aspect du "problème ethnique, économique et militaire français", lance-t-il aux gaullistes tout comme il le serine depuis deux ans à Vichy. Et, usant du même vocabulaire que dans ses missives au Maréchal, il poursuit : "le sentimentalisme en politique amoindrit, aveugle et tue. Le réalisme est la dure loi de la politique. Avec l'Angleterre, il faut oser. Il n'est rien qu'elle n'admette à la longue". En marge, ses lecteurs gaullistes s'offusquent et notent : "c'est la théorie allemande et celle de Vichy !". Et, quand Mahieu réclame la création d'une "section *officieuse*" pour s'occuper du problème wallon au bureau politique de la France combattante, un grand "non !" lui fait écho à Londres.

Au vu de ces premières réactions très négatives, on n'est guère étonné à la lecture de la note de synthèse que rédige le conseiller Hervé Grandin de l'Éprevier. D'emblée, celui-ci estime que doit être "écarté *a priori*" tout projet d'étude du problème wallon, et ce pour une question de principe. La force de la France combattante provenant de sa "position *morale*" qui entend "frapper de nullité tous les actes consécutifs à l'agression allemande", la simple prise en considération d'un possible accroissement territorial résultant de l'invasion serait une "inconséquence" et une "grave erreur". Pour Grandin de l'Éprevier, la priorité est "l'union et la confiance entre alliés". La suite de la note est très sévère pour l'abbé Mahieu, dont on dénonce la philosophie politique inspirée de Berlin : "c'est au nom de ce prétendu réalisme que sont commis tous les actes de banditisme international et c'est en son nom aussi qu'a été signé l'armistice de Compiègne. (...) Le véritable réalisme nous commande actuellement de poursuivre avant tout la défaite de l'Allemagne". Aux yeux de Grandin l'anti-vichyste, bientôt déchu de sa nationalité par l'État français⁶⁷, l'ecclésiastique wallon représente un danger évident. Il recommande donc "la plus grande réserve" à son égard pour ce qui concerne ses activités politiques, sans pour autant négliger les services qu'il peut rendre pour l'acheminement de volontaires⁶⁸. Maurice Dejean, le commissaire national aux Affaires étrangères, transmet sans tarder cet avis à Gorlier et ajoute que les contacts entretenus par Mahieu et ses proches à Vichy sont "une raison de plus pour nous montrer circonspects" car il est clair que l'Allemagne est au courant de ces tractations et qu'elle les tolère pour mieux diviser

67 Entre décembre 1942 et avril 1943, six diplomates, dont Grandin, furent ainsi sanctionnés à la demande du Ministère pour dissuader de nouvelles démissions (JEAN-BAPTISTE DUROSSELLE, *L'abîme...*, p. 450).

68 "Note sur le rapport de l'abbé Mahieu", paginée 211-212 (AMAEF, *Guerre 1939-1945, Londres CNF*, dossier 231).

le camp allié. En conséquence, Dejean recommande à Gorlier d'éluder toute discussion politique avec l'abbé et d'"observer la plus grande prudence" dans ses rapports avec lui. Mieux encore, s'il revient à la charge concernant la section d'étude du problème wallon, il faut "lui indiquer que nous nous refusons à toute initiative, même officieuse, dont le gouvernement belge serait en droit de s'alarmer"⁶⁹.

La réponse de Gorlier à cette sévère mise en garde sonne comme une protestation de bonne foi. Le délégué à Lisbonne affirme avoir fait une claire distinction, dès ses premiers contacts avec Mahieu, entre les volets politique et pratique de ses activités. Sur le plan politique, il dit s'être toujours tenu sur une "prudente réserve" et dans un rôle d'"auditeur déferent". En revanche, l'abbé possédant une propriété sur la ligne de démarcation, Gorlier a estimé utile d'en tirer profit et il annonce fièrement que le premier résultat concret fut le passage en zone libre de Madame Billotte, femme du chef de l'état-major particulier du général de Gaulle, et de ses enfants. Pour le reste, Gorlier reconnaît avoir organisé un déjeuner pour présenter Mahieu au général Valin mais souligne n'avoir joué qu'un rôle d'intermédiaire dans l'envoi à Londres du rapport sur la Wallonie⁷⁰. Somme toute, le délégué se défend d'avoir jamais compromis le CNF. En date du 3 novembre, le commissaire aux Affaires étrangères *ad interim*, René Plevin, le rassure mais se montre tout aussi ferme que Grandin et Dejean : "Je ne méconnais pas l'importance des services que l'Abbé Mahieu a rendus et peut rendre encore pour l'acheminement de nos volontaires. On peut toutefois se demander s'il ne serait pas tenté de se prévaloir de ces services pour obtenir de nous un appui en vue de la réalisation de ses projets politiques. Or, ainsi que vous l'a indiqué mon prédécesseur, nous devons éviter avec le plus grand soin tout ce qui pourrait inquiéter le gouvernement belge dans un domaine où sa sensibilité est particulièrement vive. Je ne puis donc que vous recommander à nouveau une très grande prudence dans vos relations avec l'Abbé Mahieu"⁷¹.

Cette allusion à la "sensibilité" belge n'est pas anodine. En effet, l'affaire Mahieu a failli provoquer un incident entre le gouvernement Pierlot et les milieux gaullistes, qui entretiennent alors des relations de plus en plus étroites⁷². Dès le 16 juillet 1942, le ministre de Belgique à Lisbonne, André Motte, a averti Paul-Henri Spaak de l'arrivée de Mahieu mais sans pouvoir préciser le but de son séjour⁷³. Un mois plus tard, il est au

69 Dépêche de Dejean à Gorlier, 15.9.1942 (AMAEF, *Guerre 1939-1945, Londres CNF*, dossier 231).

70 Dépêche de Gorlier à Dejean, 21.10.1942 (AMAEF, *Guerre 1939-1945, Londres CNF*, dossier 503 : Abbé Mahieu).

71 Dépêche de Plevin à Gorlier, 3.11.1942 (AMAEF, *Guerre 1939-1945, Londres CNF*, dossier 503).

72 En juin 1942, Édouard Le Ghait, le chef de cabinet de Paul-Henri Spaak, est désigné pour représenter le gouvernement belge auprès du Général [FRANÇOISE-MARIE PEEMANS, "Le gouvernement belge de Londres, de Gaulle et le CFLN", in *De Gaulle, la Belgique et la France Libre* (Journée d'étude, 20 juin 1990), Bruxelles, CREHSGM, 1991, p. 23].

73 Mahieu s'est présenté à Motte le 15 juillet. Les remarques qu'il formule sur les Belges de Lisbonne sont très révélatrices. André Motte est présenté comme un Flamand très peu francophile et hostile à Pétain. "Il n'accorde à la France aucun crédit actuellement et il n'entrevoit pour elle qu'un rôle effacé et très



• Le général de Gaulle lors d'un discours depuis le quartier général de la France libre à Alexandrie en Egypte, à l'occasion d'une visite aux abords du front d'Afrique du Nord en 1942. (Photo CIGES n° 185355, droits réservés)

secondaire en Europe après la guerre". Motte aurait insisté pour présenter à Mahieu le colonel Leslie, attaché militaire britannique à Lisbonne, en charge du renseignement. Il aurait été "mortifié" de n'avoir pu finalement assister à l'entretien entre les deux hommes sur la question wallonne. Mahieu y voit le signe d'une inquiétude concernant l'influence qu'il pourrait avoir sur le colonel Leslie alors que, très manifestement, le but était de mettre l'abbé en confiance pour mieux le faire parler en flattant son ego. Par ailleurs, l'ecclésiastique a rencontré Robert Rothschild, "juif belge évadé d'Allemagne", qui "n'aime pas la France, (...) État décadent dont il ne faudra plus rien attendre". Il dit avoir ensuite été "cuisiné" par Georges Gonze, "personnage aussi suffisant qu'ignorant", un officier de marine responsable de l'antenne locale de la Sûreté. Celui-ci serait "foncièrement anti-français" et se montrerait "spécialement outré de ce que nombre de Belges, spécialement les Wallons, prétendent entrer dans les forces françaises combattantes".

courant de tout : les travaux de Mahieu au bureau Sarrien, ses contacts avec Gorlier et sa rencontre avec Valin. Il est même en mesure de fournir au gouvernement de Londres une copie du rapport rédigé par l'abbé⁷⁴. Mais il prévient : Gorlier, qui soupçonne cette interception par la légation de Belgique, pourrait surseoir à l'envoi du texte au CNF pour éviter des protestations belges⁷⁵. On sait que ce ne sera pas le cas.

Le 12 septembre, Motte envoie une nouvelle dépêche à Londres. Avec inquiétude voire anxiété, il rapporte que ses investigations lui ont permis de découvrir, à Lisbonne, "tout un foyer d'intrigues, dont les ramifications s'étendent d'une part en Grande-Bretagne et d'autre part dans certains milieux français, dont l'abbé Mahieu est le principal animateur". Motte évoque deux relais à Lisbonne : le délégué gaulliste Gorlier et un Belge, Henri Albert, employé de la Sofina et actif avant guerre dans les milieux wallons. Ce dernier serait en rapport avec des Belges réfugiés à Londres, dont un commissaire de police attaché à l'administration de la Sûreté de l'État. Motte conclut : "il semble en tout cas déplorable que des Belges dont le patriotisme ne peut être mis en doute entretiennent directement ou indirectement des relations avec un Abbé Mahieu qui, tout en se déclarant adversaire décidé de l'Allemagne, sert le gouvernement de Vichy et se fait le propagandiste de plans politiques qui coïncident singulièrement avec les plans allemands"⁷⁶.

La personnalité d'Henri Albert est intéressante. Ex-secrétaire général de la Ligue wallonne de Schaerbeek et ancien trésorier de l'Avant-Garde wallonne⁷⁷, il ronge son frein militant à Lisbonne, où il réside avec sa fille, jusqu'à ce qu'il apprenne, fin

En revanche, poursuit-il, le premier secrétaire de la Légation, Conrad Seyfert, naguère en poste à Paris, est "ardemment francophile". Il aurait sollicité deux rencontres discrètes avec Mahieu au cours desquelles il se serait beaucoup plaint de la francophobie des Belges de Lisbonne et de l'inéluctable flamandisation d'un État belge restauré qui constituerait, dès lors, "une plaie" au côté de la France. Dans ce contexte, Seyfert se serait dit favorable à l'annexion de la Wallonie par la France. D'après Mahieu, cette opinion est partagée par Crener, le fils du consul général à Madrid, qui est en poste à Lisbonne comme secrétaire du comte de Kerchove de Denterghem [Rapport de 3 p. conservé dans la chemise "Mahieu" et décrivant le voyage d'un certain M. X. (Belge) à Lisbonne, p. 1-2 (IHOES, *Papiers Thone*, boîte 5, chemise 23)]. Sur les Belges de Lisbonne, voir EMMANUEL DEBRUYNE, *La guerre secrète des espions belges 1940-1944*, Bruxelles, Racine, 2008, p. 133-136.

74 FPHS, doc. n° 1811. Le document est par ailleurs conservé dans : CEGES, *Papiers André Motte*, AA 1246/10.

75 Dépêche de Motte à Spaak, 20.8.42 (FPHS, doc. n° 1810).

76 Dépêche de Motte à Spaak (secret), 12.9.1942 (FPHS, doc. n° 1813). Motte alertera Dannie Heineman, le patron de la Sofina, en évoquant en parallèle le cas d'un autre employé, correspondant régulier de Romsée. Lui et Albert devraient être écartés, écrira-t-il, car il s'agit d'hommes "dont l'attitude – sentiments et devoirs patriotiques – est non pas celle de la tiédeur ou de l'indifférence mais bien celle d'une activité que je n'hésite pas, en base des preuves formelles relevées à leur charge, de qualifier de *criminelles*". Et d'ajouter : "vous savez que la Légation dispose d'une section de la Sûreté de l'État. C'est vous assurer que les éléments recueillis sont *absolument positifs* !" [lettre très confidentielle du 12.11.1942 (CEGES, *Papiers André Motte*, AA 1246/9)].

77 PAUL DELFORGE, "Henri Albert", in *EMW*, t. 1, p. 33.

1941, l'adresse de Thone à Nice. Il s'empresse alors de lui écrire : "Je me mets à votre entière disposition pour le cas où je pourrais vous être de quelque utilité. Vous pouvez compter entièrement sur moi"⁷⁸. Les deux hommes vont échanger une correspondance nourrie pendant plus d'un an, soit jusqu'à l'invasion de la zone libre, Albert jouant les intermédiaires entre Thone, Mahieu et les Wallons de France d'une part, et, de l'autre, les Wallons de Londres, essentiellement Truffaut puis Jean Coyette⁷⁹. Il relaie le désir vibrant de Truffaut de voir Thone gagner Londres⁸⁰ et supplie à de nombreuses reprises l'éditeur liégeois d'effectuer, à tout le moins, un voyage à Lisbonne⁸¹. C'est qu'il s'y sent profondément isolé au milieu d'officiels belges très unitaristes voire francophobes. Il tente bien d'y faire de la propagande wallonne mais semble se heurter à un mur : "ils sont partout, surtout aux leviers de commande", se lamente-t-il au sujet des francophobes. "Beaucoup pourraient réagir, s'ils le voulaient mais l'intérêt d'abord, le désir d'éviter des ennuis ensuite, et enfin la bêtise de certains font que je lutte ici, seul ou à peu près contre ce courant"⁸². Mais Thone est méfiant : il reproche au Premier ministre Pierlot d'avoir empêché Truffaut de venir le rencontrer à Lisbonne, dit qu'il veut bien se rendre à Londres, moyennant l'assurance de pouvoir en repartir, mais juge "scabreux", s'il ne voit pas Truffaut en personne, "de [se] confier à un éventuel ami commun qui pourrait avoir des contacts avec nos maîtres belgeois". Bref, il préfère encore ne pas se déplacer mais demande à Albert de lui envoyer un rapport exhaustif et anonyme sous le couvert de Walter Jeheber, un éditeur genevois de ses amis. Ainsi, aucune censure ne devra être redoutée⁸³.

Début avril 1942, la mort de Truffaut est un choc pour Albert, qui s'inquiète : sur qui compter désormais à Londres ? Il pense à Jean Rey, ne le sachant pas prisonnier⁸⁴, et promet de prendre contact avec Jean Coyette, qu'il ne connaît pas⁸⁵. Fin du mois, il

78 Lettre d'Albert à Thone, 11.12.1941 (IHOES, *Papiers Thone*, boîte 3, chemise 20).

79 Militant irrédentiste formé à l'école de Raymond Colleye, Jean Coyette (1906-1973), échevin socialiste de Jumet avant la guerre, fut, durant celle-ci, parachuté en Belgique à diverses reprises à la demande des services anglais. À la Libération, il intégra la section Affaires civiles de la Mission militaire belge. Il poursuivit ensuite une carrière au Conseil d'État, qui l'éloigna de tout militantisme (PAUL DELFORGE, "Jean Coyette", in *EMW*, t. 1, p. 381-382).

80 Albert écrit à Thone que Truffaut lui offrirait "l'hospitalité en père". Et d'ajouter : "Il [Truffaut] me dit aussi qu'il bataille beaucoup pour vous contre ceux qui cherchent des boucs émissaires pour après" [lettre d'Albert à Thone, 12.2.1942 (IHOES, *Papiers Thone*, boîte 3, chemise 20)]. Sur les rapports entre les deux Georges, nous renvoyons à MICHELINE LIBON, *op.cit.*

81 Lettres d'Albert à Thone, 12.2, 19.3, 26.3, 8.4, 14.4.1942 (IHOES, *Papiers Thone*, boîte 3, chemise 20).

82 Lettre d'Albert à Thone, 26.3.1942 (IHOES, *Papiers Thone*, boîte 3, chemise 20).

83 Lettre de Thone à Albert, 8.4.1942 (IHOES, *Papiers Thone*, boîte 3, chemise 20).

84 Ayant appris par Thone que Rey est dans un *Oflag* et dépend de l'éditeur pour son ravitaillement [lettre de Thone à Albert, 16.4.1942 (IHOES, *Papiers Thone*, boîte 3, chemise 20)], Henri Albert décidera de lui envoyer également des colis et de faire agir les œuvres belges de Lisbonne en sa faveur [lettre d'Albert à Thone, 23.4.1942 (IHOES, *Papiers Thone*, boîte 3, chemise 20)].

85 Lettre d'Albert à Thone, 8.4.1942 (IHOES, *Papiers Thone*, boîte 3, chemise 20). "Renouez avec Coyette", lui écrit encore Thone fin juin. "Lui seul est assez dévoué, désintéressé et courageux là-bas pour nous y être de quelque utilité" [lettre de Thone à Albert, 30.6.1942 (IHOES, *Papiers Thone*, boîte 3, chemise 20)].

s'acquitte de sa promesse à Thone et lui fait parvenir un rapport sur l'atmosphère dans les milieux belges de Lisbonne et de Londres. On peut y lire que la France a mauvaise presse – "prétexte attitude de Vichy" –, que les Anglais entendent maintenir l'unité de la Belgique après la guerre, qu'un projet d'union douanière existe entre la Belgique et la Grande-Bretagne, que les officiers de l'armée belge reconstituée sont "en grande majorité royalistes" et que "Spaak a eu des paroles très dures pour l'Abbé"⁸⁶, ce qui indique que Mahieu était déjà dans la ligne de mire du gouvernement belge au printemps 1942. Trois semaines plus tard, Albert écrit à Thone que l'ecclésiastique pourra bientôt se rendre à Lisbonne car "les amis que vous connaissez" se chargent des démarches⁸⁷. Une fois le fameux voyage effectué, Albert fera rapport à Thone, soulignant que Mahieu a été "enchanté et satisfait pour la plus grande partie"⁸⁸.

Tel est donc l'homme que Motte évoque dans son rapport à la Sûreté belge, le 12 septembre 1942. Celle-ci ne tarde pas à agir. Dès le 16, Henri Albert fait savoir à Thone qu'on lui cherche des ennuis par rapport au voyage de l'abbé. "On recherche les membres d'AW [Action wallonne] et j'ai nettement l'impression qu'on s'exerce pour après à la chasse au Wallon. (...) Je pense qu'étant ici, notre ami s'est confié un peu trop à certaines personnes qui, à mon avis, ne méritent aucune confiance. Il a un grand travers : il est trop confiant"⁸⁹. Dès ce moment, Henri Albert semble se méfier de tout et de tous, de la censure comme de certains amis⁹⁰. Ses lettres se font sibyllines, ce que Thone lui reproche en lui donnant pour conseil de passer par la légation française à Lisbonne pour les lui faire parvenir⁹¹. En novembre 1942, alors que la France est désormais entièrement occupée, Henri Albert cessera sa correspondance avec Georges Thone par un court message, signé M^{lle} Almeida, son pseudonyme depuis le 28 octobre⁹².

Mais revenons aux suites du voyage de l'abbé Mahieu à Lisbonne. Alerté par André Motte, Paul-Henri Spaak envoie copie du rapport au Premier ministre Pierlot et à Fernand Lepage, l'administrateur de la Sûreté de l'État⁹³. Mais, plus encore, il décide de porter l'affaire devant le Conseil des ministres. Lors de la séance du 22 octobre 1942, il évoque la rencontre entre Mahieu et Valin et donne lecture du rapport de l'abbé⁹⁴. Jugeant que

86 "Rapport demandé", 27.4.1942 (IHOES, *Papiers Thone*, boîte 3, chemise 20).

87 Lettre d'Albert à Thone, 20.5.1942 (IHOES, *Papiers Thone*, boîte 3, chemise 20).

88 Lettre d'Albert à Thone, 30.7.1942 (IHOES, *Papiers Thone*, boîte 3, chemise 20).

89 Lettre d'Albert à Thone, 16.9.1942 (IHOES, *Papiers Thone*, boîte 3, chemise 20).

90 Lettre d'Albert à Thone, 7, 19 et 28.10.1942 (IHOES, *Papiers Thone*, boîte 3, chemise 20).

91 Lettre de Thone à Albert, 13.10.1942 (IHOES, *Papiers Thone*, boîte 3, chemise 20).

92 "Monsieur, Henri ayant de très graves tracas et sa santé se trouvant fort ébranlée, je vous demande, étant donné les circonstances, de suspendre toute correspondance avec lui. Veuillez faire la même communication à ses amis. Croyez que je suis peinée de vous faire part de l'initiative que je prends et agréez, Monsieur, mes salutations distinguées" [lettre d'Albert] à Thone, s.d. [11.1942] (IHOES, *Papiers Thone*, boîte 3, chemise 20)].

93 FPHS, doc. n° 1819 et 1820, 17.9.1942.

94 MICHEL DUMOULIN, *Spaak*, Bruxelles, Racine, 1999, p. 287-288.

la situation est “grave”, il entend faire “une démarche auprès du général de Gaulle lui exposant l'impossibilité où le gouvernement belge se trouverait d'établir des relations confiantes avec la France combattante, dans ces conditions”. Le gouvernement approuve et souligne également que des mesures doivent être prises à l'encontre d'agents de l'État et de la Sûreté qui seraient impliqués dans l'affaire⁹⁵. Cependant, pour ce qui concerne le CNE, les choses n'iront guère plus loin. Le 13 novembre, Spaak rend compte de l'entretien que lui a accordé de Gaulle. Il dit avoir attiré l'attention du Général sur les contacts entre la France libre et l'abbé Mahieu, “considéré comme traître par le gouvernement belge”, et s'être alors entendu demander s'il disposait d'éléments lui permettant d'affirmer qu'il y avait été donné suite. Spaak a bien dû reconnaître que non mais a ajouté qu'il tenait simplement à informer les Français de la situation⁹⁶.

De fait, rien n'indique que les milieux gaullistes aient poussé plus loin leur rapprochement avec Mahieu. Dans un télégramme codé intercepté par Motte, l'abbé se plaint à Albert : Valentin, entendez Valin, “a été désastreux”⁹⁷. En novembre 1942, l'invasion de la zone libre met d'ailleurs fin aux activités d'exfiltration de Mahieu. Il peut dès lors se consacrer pleinement à sa fonction ecclésiastique puisqu'il a été réintégré dans l'Église quelques mois auparavant⁹⁸.

IV. Le séjour algérois de François Simon

Dans l'imaginaire du Mouvement wallon, la référence gaulliste joue un rôle symbolique majeur : la Wallonie libre se veut un décalque de la France libre et la mission à Alger de François Simon, l'un de ses premiers militants, a acquis, au fil du temps et des récits plus ou moins enjolivés, une portée presque mythique. La notice que Paul Delforge consacre à Simon dans l'*Encyclopédie du Mouvement wallon* fait le point sur son périple et ses rencontres algéroises. Arrivé en Afrique du Nord fin février 1944, il a obtenu des entretiens avec des proches de de Gaulle, comme le sénateur Pierre Bloch et peut-être Jacques Soustelle, chef des Services spéciaux, mais il n'a sans doute jamais rencontré le Général en personne, bien qu'il le prétende dans ses souvenirs. Il serait reparti deux mois plus tard, soit fin avril 1944, avec pour mission de rétablir le contact entre les Wallons et l'armée française à la Libération⁹⁹. Deux faits semblent avérés : d'une part, Simon a eu l'oreille de gaullistes influents et leur a remis copie d'un rapport sur la Wallonie,

⁹⁵ “Procès-verbaux du Conseil des ministres”, 22.10.1942, p. 2 (en ligne sur le site des Archives générales du Royaume : <http://arrow.arch.be/ddd/conseilE.htm>).

⁹⁶ *Idem*, 13.11.1942, p. 1-2.

⁹⁷ FPHS, doc. n° 1815 (télégramme déchiffré), 1816 (télégramme chiffré) et 1817 (code).

⁹⁸ ROLAND FERRIER & PAUL DELFORGE, “Jules Mahieu”, in *EMW*, t. 2, p. 1.060.

⁹⁹ Wallon de Bruxelles, issu de la province du Luxembourg, François Simon (1902-1966) milita d'abord au sein du POB avant de s'engager, en 1937, au sein de la Concentration wallonne. Très vite, il afficha des opinions rattachistes. Réformé pour cause de maladie nerveuse, il ne combattit pas en 1940 mais prit le chemin de l'exode. À son retour, il participa, durant l'été 1940, aux premières réunions de Wallonie libre et, en mars 1941, prit l'initiative d'éditer la fameuse photo du général de Gaulle intitulée *La Wallonie libre*



- Le maréchal Pétain quitte l'église Saint-Louis à Vichy après avoir assisté à la messe traditionnelle en l'honneur de Jeanne d'Arc, 14 mai 1943. (Photo CEGES n° 90470)

que l'on retrouve dans les archives du quai d'Orsay¹⁰⁰, d'autre part, les officiels belges présents à Alger ont usé de toute leur influence pour le court-circuiter¹⁰¹. Ainsi, Charles de Romrée de Vichenet, chef de la Mission belge près le CFLN, aurait fait avertir de Gaulle que recevoir Simon entraînerait la rupture des relations pré- ou para-diplomatiques entre le Comité et le gouvernement belge de Londres¹⁰².

à côté de la France libre. Son voyage à Alger se serait organisé en réaction aux émissions belges de la BBC, qui avaient dénoncé certains liens entre Wallonie libre et Vichy. Après la guerre, il dirigea *Le Gaulois*, très en pointe dans le combat wallon, mais s'en éloigna dès 1946. Défenseur de la thèse annexionniste aux congrès wallons de 1945 à 1948, il se retira ensuite en France d'où il continua à suivre de loin l'évolution de la situation en Wallonie (PAUL DELFORGE, "François Simon", in *EMW*, t. 3, p. 1479-1480).

100 AMAEF, *Guerre 1939-1945, Alger CFLN*, dossier 1433 : pays occupés par l'ennemi – Belgique – 1.1943-9.1944.

101 Dès le 9 février 1944, Spaak est averti par la représentation belge à Madrid de l'arrivée dans la capitale espagnole d'un "wallingant extrême et quelque peu têtue" qui ne désire se rendre ni à Londres, ni au Congo mais à Alger "où il espère, mais ne le dit pas, rencontrer le général de Gaulle – à des fins plus inavouables qu'inconnues" (FPHS, doc. n° 1782). Le 25 février, c'est le consul général à Barcelone, Marc Jottard, qui fait parvenir à Spaak une dépêche concernant Simon. "Je viens d'apprendre qu'il a pris le chemin d'Alger", conclut-il, annexant à son courrier un exemplaire du "Rapport sur la situation politique en Belgique et plus particulièrement en Wallonie" (FPHS, doc. n° 1783).

102 MARIE-FRANÇOISE GIHOUSSE, *Mouvements wallons de résistance. Mai 1940-septembre 1944*, Charleroi, Institut Jules Destrée, 1984, p. 101-102.

Mais les archives du CFLN recèlent d'autres preuves encore de l'inquiétude suscitée par le séjour algérois de François Simon. Le 5 avril 1944, alors que, selon ses souvenirs ¹⁰³, Simon fait une cure d'oranges dans une oasis, le commissaire aux Affaires étrangères René Massigli envoie un courrier "très secret" à Jacques Soustelle. Il dit avoir reçu la visite de Romrée au sujet d'"un certain Pierre (*sic*) Simon qui appartient au groupe des Séparatistes wallons qui gravitent autour de l'abbé Mahieu". Le diplomate belge lui a affirmé que les services spéciaux français auraient engagé ce militant wallon, considéré comme un "traître" par les autorités belges, et il s'en est montré "très froissé". Bien que la démarche de Romrée ne soit pas officielle, Massigli veut pouvoir l'informer et le rassurer. "Je pense que nous ferions bien de ne pas employer d'hommes de ce genre", écrit-il à Soustelle. "Ce n'est pas au moment où se prépare un resserrement des liens franco-belges que nous devons donner, à tort ou à raison, l'impression que, par d'autres voies, nous cherchons à miner l'unité belge" ¹⁰⁴. Il s'agit là d'une allusion aux laborieuses discussions en vue d'un rapprochement politique et économique franco-belge censé aboutir, une fois la paix revenue, à la naissance d'un bloc occidental sous l'égide de la France et contrebalancer ainsi l'influence britannique croissante sur le Benelux en gestation. Massigli en est l'une des chevilles ouvrières ¹⁰⁵. Dès le lendemain, Jacques Soustelle répond par un démenti formel : Simon n'est employé par aucun des services spéciaux qu'il dirige et n'a reçu aucune mission ¹⁰⁶.

L'affaire en restera là jusqu'aux lendemains du Débarquement. Deux éléments méritent néanmoins d'être notés : d'une part, de Romrée a perdu la trace de Simon puisqu'il dit à Massigli qu'il "serait reparti pour la France et peut-être la Belgique" ¹⁰⁷; d'autre part, il est mal informé sur le militant, qu'il associe à tort à Mahieu ¹⁰⁸ et qu'il prénomme erronément Pierre. La confusion provient de sa double source d'information. Le 17 mars, Spaak l'a averti de l'arrivée à Alger d'un François Joseph Simon ¹⁰⁹, qui, en réalité, est déjà sur place depuis trois semaines. Mais, dans le même temps et sans doute avant réception de cette dépêche, Crener, en poste à Madrid, lui demande de surveiller un Pierre

103 *Bierges n'oublie pas*, p. 10 (brochure émanant de la section locale de Wallonie libre et conservée entre autres dans le dossier "Biographie François Simon" au FHMW).

104 Lettre de Massigli à Soustelle, 5.4.1944 (AMAEF, *Guerre 1939-1945, Alger CFLN*, dossier 1433).

105 RENÉ MASSIGLI, *Une comédie des erreurs 1943-1956. Souvenirs et réflexions sur une étape de la construction européenne*, Paris, Plon, 1978, p. 29 et sv.; RAPHAËLLE ULRICH-PIER, *René Massigli (1888-1988). Une vie de diplomate*, t. 2, Bruxelles/Paris, PIE-Peter Lang/Ministère des affaires étrangères, Direction des archives et de la documentation, 2006, p. 896-899.

106 Lettre de Soustelle à Massigli, 6.4.1944 (AMAEF, *Guerre 1939-1945, Alger CFLN*, dossier 1433).

107 Lettre de Massigli à Soustelle, 5.4.1944 [AMAEF, *Guerre 1939-1945, Alger CFLN*, dossier 1433]. Dans son rapport à Spaak, de Romrée le confirme : "ayant perdu trace de l'individu..." (télégramme chiffré de Romrée à Spaak, 5.4.1944 (FPHS, doc. n° 1798)).

108 On notera cependant que, dans son rapport à Spaak, de Romrée indique simplement qu'il a "rappelé l'incident de l'Abbé M.", ce qui est sensiblement différent [télégramme chiffré de Romrée à Spaak, 5.4.1944 (FPHS, doc. n° 1798)].

109 Dépêche de Spaak à de Romrée, 17.3.1944 (FPHS, doc. n° 1786).

Simon, sur lequel de Romrée demande d'emblée des renseignements à la Sûreté¹¹⁰. Le 25, Spaak fait le lien entre les deux informations et demande à Crener si François et Pierre Simon ne seraient pas une seule et même personne¹¹¹, ce que Crener confirme le 27¹¹². Quoiqu'il en soit, Spaak s'insurge contre l'emploi du militant wallon par les services français et donne ses consignes à Charles de Romrée : "si vous aviez confirmation de cette nouvelle, votre protestation devrait être énergique – Il faut que Comité National sache que nous ne tolérerions pas immixtion dans affaires intérieures – Notre amitié et notre collaboration confiante que je désire sont à ce prix"¹¹³. On sait que de Romrée s'est montré très explicite auprès de Massigli.

Un nouveau rebondissement survient le 9 juin 1944. Dans une longue dépêche à Massigli, de Romrée se plaint d'un article sur la Belgique paru dans le numéro du 15 mai du *Bulletin d'information* du 2^e Bureau français. Il y est question de la "réaction très nette des Wallons, menacés dans leur culture et leur tradition française par une sorte d'*impérialisme flamand*". Ainsi, ajoute-t-on, le groupe wallon qui réclamait hier un "royaume uni de Flandres et de Wallonie" en appelle désormais à "une union politique et militaire étroite avec la France". Ulcéré, de Romrée qualifie ces propos de "dommageables à nos relations" et de "contraires à la réalité". Certes, certaines "exagérations" flamandes ont suscité de l'"aigreur" en Wallonie mais les tendances autonomistes sont "de ces douces billevesées dont se gargarisent une demi-douzaine de pauvres types qui n'ont de rayonnement qu'en dehors de chez eux". Quant à parler d'union politique avec la France, ce serait "la méthode la plus certaine pour torpiller la reconstruction [des] relations franco-belges". Et le diplomate d'établir un lien direct entre l'article incriminé et François Simon : ce texte, dit-il, est la preuve "de la nocivité de [son] adjonction au SR de l'Armée française"¹¹⁴. Malgré le démenti de Soustelle, de Romrée reste persuadé que Simon travaille pour les services français, ce que le principal intéressé proclamera d'ailleurs toujours par la suite.

Massigli tarde à réagir mais tente de calmer le jeu le 28 juin. Il indique que le *Bulletin d'information* n'engage en rien les services officiels français et qu'il se contente de rapporter les renseignements recueillis dans divers pays sans modifier la forme sous

110 Télégramme de Romrée à Spaak, 20.3.1944 (FPHS, doc. n° 1788). Les démarches ne sont guère rapides. Interrogée par Spaak le 28 mars (FPHS, doc. n° 1797), la Sûreté réagit le 13 avril (FPHS, doc. n° 1799), en demandant l'envoi du rapport de Simon sur la Wallonie, rapport que le Ministère lui communique le 26 (FPHS, doc. n° 1800).

111 Télégramme de Spaak à Crener, 25.3.1944 (FPHS, doc. n° 1789).

112 Télégramme de Crener à Spaak, 27.3.1944 (FPHS, doc. n° 1794). L'erreur pourrait s'expliquer : le fils de François Simon, alors âgé de dix-huit ans, porte bien le prénom de Pierre ["Déclaration (de François Simon au représentant belge à Madrid), copie document 61247", 4.2.1944 (CEGES, *Papiers François Simon*, AA 865)].

113 Télégramme de Spaak à de Romrée, 25.3.1944 (FPHS, doc. n° 1792).

114 Lettre de Romrée à Massigli, 9.6.1944 (AMAEE, *Guerre 1939-1945, Alger CFLN*, dossier 1433).

laquelle ils ont été reçus. En l'occurrence, il semble que l'auteur ait été frappé par la vigueur des réactions wallonnes face au flamingantisme. Par ailleurs, Massigli avance que le terme union est à prendre au sens large, comme un synonyme de rapprochement. Il dit néanmoins avoir transmis les remarques du diplomate belge aux services compétents et avoir "signalé le caractère regrettable d'affirmations aussi catégoriques"¹¹⁵. L'embarras du commissaire est perceptible.

Mais Charles de Romrée est déjà passé à la vitesse supérieure. Son but est de mobiliser Simon en application de l'arrêté-loi du 22 décembre 1942, qui stipule que "tout citoyen belge âgé de 16 à 45 ans, résidant dans un pays où est accrédité un représentant diplomatique belge, est tenu de s'inscrire dans une ambassade, une légation ou un consulat belge", en ce compris les "territoires, possessions, colonies ou protectorats français"¹¹⁶. Début avril, il demande que la Sûreté lui confirme l'âge et l'état-civil de l'intéressé¹¹⁷, renseignements qu'il n'obtient que le 6 juin¹¹⁸, après une seconde requête¹¹⁹. Cependant, dès le 17 mai 1944, il cherche à localiser Simon en Algérie. Ses démarches pour obtenir une adresse étant restées vaines, il a finalement demandé à l'attaché militaire de Belgique de contacter le colonel commandant le 2^e Bureau français pour qu'il serve d'intermédiaire. Mais, un mois plus tard, il ne sait toujours pas si la convocation a bien été transmise à son destinataire, raison pour laquelle il s'adresse à Massigli après avoir évoqué la question oralement avec lui¹²⁰. La réponse de celui-ci est négative : aucune trace de "Simon Pierre" en Afrique du Nord¹²¹. On notera que la confusion persiste mais que Massigli ne semble plus nier désormais les liens de Simon avec le 2^e Bureau. Dès le lendemain, de Romrée relance le commissaire aux Affaires étrangères : il ne s'agit pas de "Simon Pierre" mais de "Simon François", domicilié fin avril avenue Bugeaud à El Biar¹²², une banlieue d'Alger où se situe également – coïncidence ? – le PC des services spéciaux français¹²³. Le diplomate belge veut lui faire savoir qu'il est considéré comme réfractaire, qu'il a été inscrit d'office au rôle et qu'il risque donc d'être porté déserteur s'il n'obtempère pas¹²⁴. Une note récapitulative est rédigée, côté français, le 1^{er} juillet 1944 : selon la Direction générale des Services spéciaux, François Simon a bien séjourné à Alger, y a transmis une note sur la question belge aux services spéciaux

115 Lettre de Massigli à de Romrée, 28.6.1944 (AMAEF, *Guerre 1939-1945, Alger CFLN*, dossier 1433).

116 *Pasinomie. Collection complète des lois, arrêtés et règlements qui peuvent être invoqués en Belgique, mise en ordre et annotée*, Bruxelles, Bruylant, 1945, p. 160-164.

117 Télégramme de Romrée à Spaak, 5.4.1944 (FPHS, doc. n° 1798).

118 Télégramme de Spaak à de Romrée, 5.6.1944, expédié le 6 (FPHS, doc. n° 1802).

119 Télégramme de Romrée à Spaak, 1.6.1944 (FPHS, doc. n° 1801).

120 Lettre de Romrée à Massigli, 16.6.1944 (AMAEF, *Guerre 1939-1945, Alger CFLN*, dossier 1433).

121 Lettre de Massigli à Romrée, 27.6.1944 (AMAEF, *Guerre 1939-1945, Alger CFLN*, dossier 1433).

122 Lettre de Romrée à Massigli, 28.6.1944 (AMAEF, *Guerre 1939-1945, Alger CFLN*, dossier 1433).

123 PAUL PAILLOLE, *Services spéciaux (1935-1945)*, Paris, Plon, 1975, p. 437.

124 "Extrait d'un rapport du Comte de Romrée de Vichenet, chef de la Mission belge à Alger, en date du 16 juin, d'ordre 485" (FPHS, doc. n° 1803).

mais a quitté l'Afrique du Nord depuis un certain temps déjà. Cependant, d'après de Romrée, des Belges se seraient entretenus récemment avec lui à Alger ¹²⁵.

Face à l'insistance des Belges, les Français poursuivent l'enquête. Le 11 juillet, c'est le gouverneur général de l'Algérie qui est contacté pour vérifier dans le "plus bref délai", si François Simon habite encore El Biar ¹²⁶. La réponse tombe le 13 : le Wallon est toujours domicilié avenue Bugeaud, chez M. René Villalonga ¹²⁷. De Romrée en est averti le 20 ¹²⁸ et, sans tarder, lui envoie une lettre recommandée par laquelle il l'informe qu'il a huit jours pour s'inscrire au rôle. Mais Simon refuse de recevoir le courrier. Dès lors, de Romrée s'empare et fait du cas Simon une affaire personnelle. Le 4 août, il demande à Spaak de prendre des mesures fermes et de le soutenir face aux Français : "Attendu que je me trouve actuellement sans pouvoirs de contrainte à l'égard de cet homme, attendu qu'à trois reprises déjà il a refusé toute communication qui lui était adressée, attendu d'autre part qu'il est inadmissible que le Service secret français continue à utiliser les services de cet individu, nettement suspect au point de vue national, je juge opportun de vous tenir renseigné sur ce qui précède pour que vous puissiez me dicter les instructions nécessaires à son égard. Il est évident que si l'on ne prend à son sujet des mesures sérieuses – ouverture d'un dossier en insoumission – ou tout autre, non seulement Simon sera arrivé à se jouer de la loi, mais encore à ce que les Services français considèrent qu'il leur est loisible, sans tenir compte d'aucune obligation belge, de s'assurer le concours des moins recommandables de nos ressortissants. C'est donc avec une particulière insistance, dans les circonstances politiques actuelles, que je réclame l'ouverture d'un dossier à la Sûreté de l'État et que je sois autorisé à communiquer aux Autorités françaises que Simon est l'objet de mesures qui peuvent entraîner les conséquences de son refus à s'inscrire. J'ajoute que cette affaire réclame urgence, à défaut de quoi je me sentirais moi-même déforcé vis-à-vis du ministre des Affaires étrangères et des services spéciaux français" ¹²⁹. Il y va donc, à ses yeux, de la crédibilité même du chef de la Mission belge et, par extension, de la Belgique comme État souverain. Trois semaines plus tard, ses exigences ont été entendues et il peut prévenir René Massigli qu'une plainte pour désertion est en passe d'être déposée contre François Simon devant l'Auditorat général ¹³⁰.

125 Note du 1.7.1944 (AMAEE, *Guerre 1939-1945, Alger CFLN*, dossier 1433).

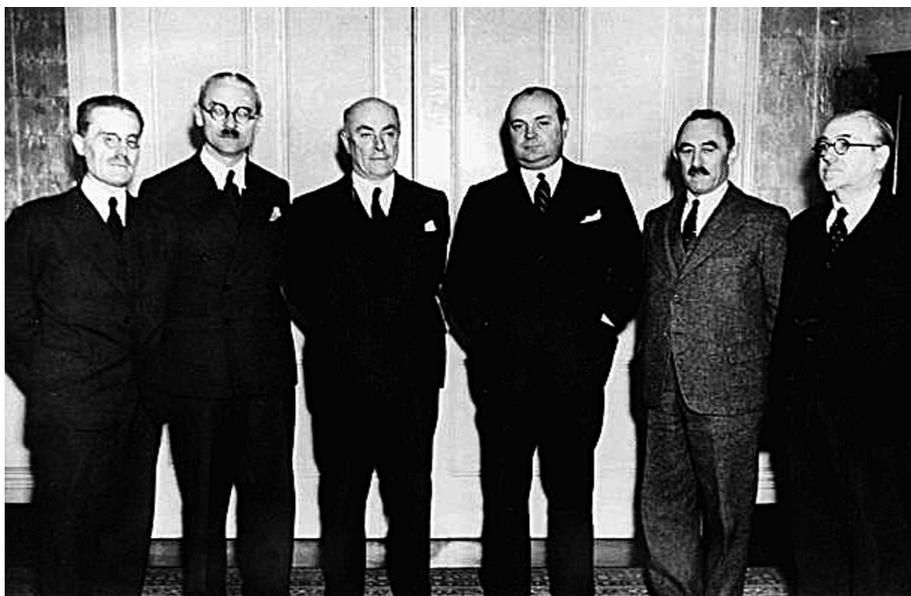
126 Lettre d'Hubert Guérin, GPRE, au commandant Daru, 11.7.1944 (AMAEE, *Guerre 1939-1945, Alger CFLN*, dossier 1433).

127 Lettre du directeur de la Sécurité générale au commandant Daru, 13.7.1944 (AMAEE, *Guerre 1939-1945, Alger CFLN*, dossier 1433).

128 Lettre de Massigli à de Romrée, 20.7.1944 (AMAEE, *Guerre 1939-1945, Alger CFLN*, dossier 1433), copie dans FPHS, doc. n° 1804.

129 Dépêche de Romrée à Spaak, 4.8.1944 (FPHS, doc. n° 1805).

130 Lettre de Romrée à Massigli, 26.8.1944 (AMAEE, *Guerre 1939-1945, Alger CFLN*, dossier 1433). Spaak lance la procédure le 24 août en exposant les faits à Hubert Pierlot, Premier ministre et ministre de la Défense (FPHS, doc. n° 1808), lequel porte plainte le 31 (FPHS, doc. n° 1809).



• Quelques membres du gouvernement belge de Londres posent devant l'objectif en décembre 1942.
De gauche à droite, Jef Rens, Antoine Delfosse, Hubert Pierlot, Paul-Henri Spaak, Camille Gutt et Julius Hoste.
(Photo CEGES n° 1273)

Il semble donc bien que le militant de Wallonie libre soit demeuré à Alger beaucoup plus longtemps que ses souvenirs ne le laissent penser et qu'il s'y soit encore trouvé durant l'été. Néanmoins, on peut s'interroger sur le caractère lacunaire des informations le concernant que se sont transmises les autorités belges. En effet, dans la déclaration faite lors de son passage par Madrid, Simon dit avoir été réformé le 5 septembre 1939 pour maladie nerveuse¹³¹. Apparemment, de Romrée n'en a pas été informé par les services compétents. Ceux-ci ont-ils sciemment omis cette information ou s'agissait-il d'une inaptitude temporaire ?

En tout cas, fin 1945, l'affaire est évoquée à la Chambre par le député catholique Charles d'Aspremont Lynden, lors du débat qui suit le Congrès wallon. "M. Simon se trouvait en Afrique du Nord pendant la guerre. Il était en âge de faire son service militaire. Les autorités compétentes le lui ont fait savoir. Jamais il n'a obtempéré. Je voudrais savoir si le gouvernement, qui est au courant de cela, a pris certaines mesures, ce qu'il peut nous en dire et ce qu'il fait en l'occurrence. Pour ma part, je ne suis pas en mesure de donner de plus grandes précisions, mais nous sommes en droit de savoir tout"¹³².

¹³¹ "Déclaration [de François Simon au représentant belge à Madrid], copie document 61247", 4.2.1944 (CEGES, *Papiers François Simon*, AA 865).

¹³² *Annales parlementaires, Chambre*, Bruxelles, séance du 7.11.1945, p. 1.223.

Directement interpellé, Paul-Henri Spaak livre une réponse sibylline : “il n’entre pas dans les intentions du gouvernement – et ici pesons bien nos mots – de forcer les Parquets à poursuivre M. Simon”. Ceux-ci, ajoute-t-il, le feraient selon leur libre appréciation des faits “si vraiment il existait un délit caractérisé”. S’ils ne le font pas, c’est donc qu’il existe certaines raisons sur lesquelles Spaak ne désire pas s’étendre “à moins qu’on n’insiste d’une manière absolue du côté de la droite”¹³³. François Van Belle, député socialiste et président du Directoire de Wallonie libre, se montre beaucoup plus explicite : Simon n’avait pas à rejoindre l’armée parce qu’il avait été réformé “pour cause physique”. D’Aspremont Lynden réplique qu’en temps de guerre, les services diplomatiques peuvent procéder à l’appel des réformés mais Van Belle persiste : “vous faites erreur. En tout cas, il n’a pas été rappelé”¹³⁴. De toute évidence, c’est la réforme pour maladie nerveuse que l’on cherchait pudiquement à ne pas dévoiler.

V. Conclusions

Les bouleversements liés à la guerre, à l’exil et à l’Occupation, d’une part, et de l’autre la grande inconnue quant au sort de la Belgique et de l’espace wallon dans une Europe remodelée par le vainqueur – quel qu’il soit – ont ouvert le couvercle d’une boîte de Pandore. Si l’on ajoute que l’oisiveté amène souvent ses victimes à laisser vagabonder leur imagination plus que de coutume ou de raison, on obtient un mélange détonant : les démarches personnelles, hâtivement badigeonnées de la prétention de représenter l’opinion, rencontrent des officines troubles tentant de profiter du flou ambiant ou des émissaires officieux posant ça et là des jalons dans l’attente de jours meilleurs.

Dans l’affaire du MNW, Vichy n’est concerné qu’indirectement. En effet, si les archives françaises ont gardé la trace des gesticulations opportunistes de Colleye, Bonge et Wasterlain en direction des Allemands, c’est grâce au dissident Vanniesbecq et à sa volonté de prévenir Pétain de la menace que représenterait pour la France l’avènement d’une Grande Wallonie. Concernant l’action de Thone et de ses proches, en revanche, le lien étroit entre les militants wallons et l’État français n’est plus à prouver. Les archives susceptibles d’en témoigner sont multiples : les *papiers Thone* bien sûr, qu’ils soient déposés au FHMW, à l’IHOES ou au fond d’une valise destinée au CEGES, mais également les dossiers des Affaires étrangères, *Série Z – Vichy – Europe* et *Papiers 1940*, et ceux des Archives nationales pour ce qui relève du secrétariat général du gouvernement. Enfin, les fonds *Guerre 1939-1945*, *Londres CNF* et *Alger CFLN* du quai d’Orsay fournissent clés et pistes pour retracer les démarches de l’abbé Mahieu et de François Simon auprès des milieux gaullistes. Les archives de la fondation Paul-Henri

¹³³ *Idem*, p. 1.228.

¹³⁴ *Idem*, séance du 8.11.1945, p. 1.247.

Spaak et / ou les *papiers Thone* offrent ici un éclairage complémentaire. Sans doute la recherche pourrait-elle encore être approfondie du côté de la Sûreté belge et des services spéciaux français.

Dans ces divers cas, l'action menée semble résulter davantage de la quête d'interlocuteurs que de la réalisation d'un plan précis et cohérent. Seul le but ultime est clairement identifié : obtenir l'éclatement de la structure belge unitaire en damant le pion à ses partisans, Anglais et 'gouvernementaux', en s'attirant les bonnes grâces, qui de l'occupant, qui de la France vichyste et libre, qui du seul CFLN, mais en essayant aussi de ne pas perdre le contact avec les relais existant à Lisbonne, à Londres et, bien sûr, en Belgique occupée.

Cependant, tous n'ont pas suivi les mêmes règles du jeu, tous n'ont pas pesé du même poids dans l'histoire du Mouvement wallon et il s'agit donc de ne pas verser dans l'amalgame facile. En réalité, si on observe chez Simon une constance gaulliste tout au long de la guerre, il semble que, pour les autres protagonistes évoqués, l'opposition résistance versus collaboration ne soit guère significative. Ils évoluent sur un autre registre, soit que l'objectif à atteindre l'emporte sur toute autre considération, soit qu'à leurs yeux, nulle distance ne puisse être prise avec la France, quel que soit son régime et même si celui-ci épaulé ouvertement l'envahisseur de la Belgique donc, partant, de la Wallonie. Bref, il y eut certes des militants wallons prêts à collaborer avec l'Allemagne, mais ils furent peu nombreux et extrêmement marginaux. D'autres furent vichystes, par opportunité, amitié ou imprégnation sociologico-politique, mais combien furent "vichysto-résistants", pour reprendre le titre d'un récent ouvrage¹³⁵ ? Enfin, les plus nombreux furent désorientés puis gaullistes parce que la France libre symbolisait l'espoir, celui d'une France retrouvée et – qui sait ? – peut-être agrandie. Il importe à l'Histoire qu'au mythe d'un Mouvement wallon unanimement et immédiatement résistant, créé pour servir certains objectifs politiques de la Libération, ne se substitue pas aujourd'hui un autre mythe réducteur, forgé pour répondre aux exigences de l'actualité.

* CATHERINE LANNEAU (°1977) est docteur en histoire de l'université de Liège et titulaire d'un DEA en relations internationales et intégration européenne. Actuellement chargée de recherches du FNRS, elle se consacre à l'étude des relations franco-belges au XX^e siècle et, en particulier, à l'action dans les médias de groupes de pression ou de réflexion. Elle a publié *L'inconnue française. La France et les Belges francophones 1944-1945* (PIE-Peter Lang, 2008).

135 BÉNÉDICTE VERGEZ-CHAIGNON, *Les vichysto-résistants de 1940 à nos jours*, Paris, Perrin, 2008.

Table des abréviations

AMAEB	Archives du Ministère des affaires étrangères belge
AMAEF	Archives du Ministère des affaires étrangères français
CFLN	Comité français de libération nationale
CNF	Comité national français
CREHSGM	Centre de recherches et d'études historiques de la Seconde Guerre mondiale
<i>EMW</i>	<i>Encyclopédie du Mouvement wallon</i>
FFI	Forces françaises de l'intérieur
FHMW	Fonds d'histoire du Mouvement wallon
FPHS	Fondation Paul-Henri Spaak
IHOES	Institut d'histoire ouvrière économique et sociale
LVF	Légion des volontaires français
MNW	Mouvement nationaliste wallon
PFNC	Parti français national-communiste <i>puis</i> national-collectiviste
PNW	Parti nationaliste wallon
POB	Parti ouvrier belge
PTT	Postes, Télégraphes et Téléphones
SR	Service de renseignements
VNV	<i>Vlaamsch Nationaal Verbond</i>